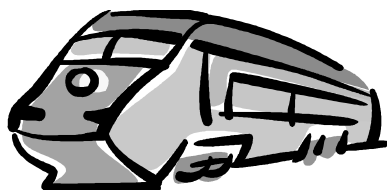


# avryzoom 47



## MEMENTO

### LES ABONNEMENTS GENERAUX CFF



L'administration communale tient à la disposition de la population 6 abonnements généraux.  
Les cartes journalières émises pour ces abonnements sont en vente au prix de **Fr. 35.-** par abonnement et par jour.  
Veuillez vous adresser au bureau communal durant les heures d'ouverture.

\*\*\*\*\*

### HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Du lundi au vendredi

**8h00 – 11h30 et 13h30 – 17h00**

**Lundi après-midi et jeudi après-midi : fermé**

Tél. 026 470 40 00

e-mail: [commune@avry.ch](mailto:commune@avry.ch)



\*\*\*\*\*

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE REGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi 15h00 à 18h00

Mercredi 15h00 à 18h00

Jeudi 18h00 à 20h00

Vendredi 15h00 à 18h00

**Samedi 10h00 à 12h00**



\*\*\*\*\*

### CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUERICULTURE

Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois uniquement sur rendez-vous, de 13h30 à 18h00.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08h00 à 09h30 au 026 347 39 69



\*\*\*\*\*

### LA DECHETTERIE

#### Horaire d'été (heure d'été)

Mardi de 08h30 à 11h30

Jeudi de 16h00 à 19h00

Samedi de 09h00 à 12h00

et de 14h00 à 16h00

#### Horaire d'hiver (heure d'hiver)

de 08h30 à 11h30

de 16h00 à 18h00

de 09h00 à 12h00



\*\*\*\*\*

### PERMANENCE JURIDIQUE

Elle a lieu tous les mardis, sans rendez-vous, de 17h00 à 19h00 à Fribourg, à la Rue de Romont 29-31. Elle permet à chacun d'avoir, pour le prix de Fr. 20.- les 20 minutes, une consultation juridique.

<http://www.oaf.ch/fr/permanence/welcom.htm>

## Sommaire

- 1. Editorial
- 3. PV de l'assemblée communale du 11 novembre 2012
- 20. Information communale
- 25. Vie du village
- 35. Chroniques
- 40. Spectacles et manifestations
- 45. Informations et Divers
- 48. Petites annonces
- 50. Sociétés locales

### Impressum

**Tirage** : 4 parutions par an à 950 ex.

**Editeur** : Commune d'Avry

**Coordination** : Administration communale  
- **Tél.** : 026/470 40 05

**Commission d'information** : Michel Moret,  
Jean-Marie Barras, Jean-Baptiste Guillet,  
Christiane Piérart, Céline Robichaud

**Secrétariat** : Véronique Christan

**Impression** : Imprimerie MTL

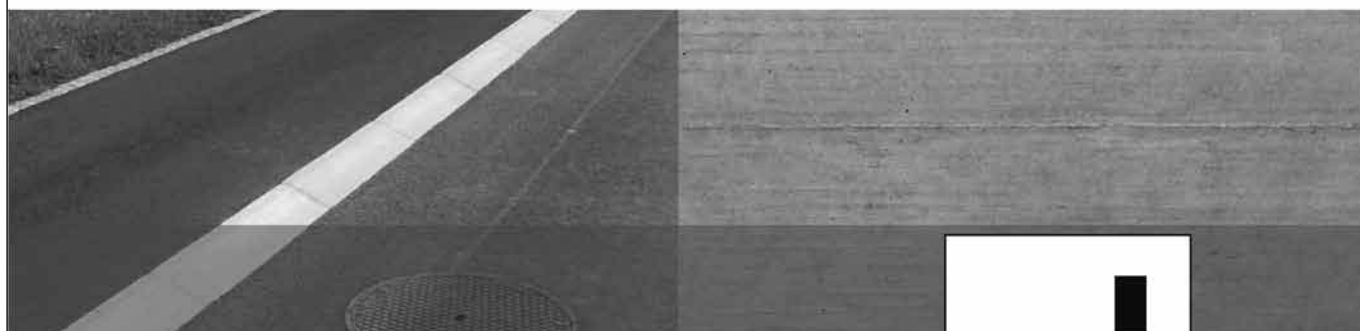


Une banque pour tous.

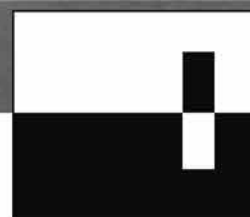


**Banque Cantonale  
de Fribourg**

simplement ouvert



Gilbert Brodard & Fils SA  
Rte de Fribourg 20  
1634 La Roche  
Tél. +41(0)26 413 92 20  
Fax +41(0)26 413 92 29  
office@gbrodard.ch  
www.gbrodard.ch



**brodard**<sup>SA</sup>  
BÂTIMENT GÉNIE CIVIL  
LA ROCHE FRIBOURG BULLE

Notre expérience, ...votre futur.

## Editorial

Avec la mise à l'enquête du Plan d'Aménagement Local, le PAL, la commune franchit une étape importante dans son développement.

Commencé en 2005, le travail de révision du PAL a nécessité de nombreuses réunions, de nombreuses discussions et des décisions pas toujours faciles à prendre. Il est le reflet de la vision d'avenir que nous construisons pour notre commune. Avec le développement démographique important que connaît Fribourg, nous devons être prêts pour relever le défi que représente l'accueil de nouveaux habitants.

Aujourd'hui il n'est plus possible de rester "dans son coin" et dessiner un plan d'aménagement sur une surface communale sans tenir compte des voisins. C'est pourquoi, pour les zones de forte densité la Confédération a soutenu le lancement de projets d'agglomération, incitant les régions à se grouper pour coordonner et harmoniser les répartitions des zones qu'elles soient pour l'habitat ou l'emploi.

Deux grands principes ont été énoncés par la Confédération: d'abord remplir les trous et densifier les villes, ensuite lier le développement des nouvelles zones avec les transports publics afin d'éviter un accroissement du trafic individuel. C'est dans le respect de ces directives que notre PAL a été élaboré. A relever aussi qu'Avry, membre de l'Agglomération de Fribourg, a inscrit ses zones dans les limites du plan directeur d'agglomération, suivant ainsi la vision concertée des 10 communes de l'Agglo.

J'invite celles et ceux qui n'auraient pu participer à la soirée d'information du PAL, à visiter notre site internet où les plans du projet sont à disposition.

Pour conclure, je vous souhaite une belle fin d'hiver et je profite de remercier l'Edilité pour le travail important passé à l'entretien des routes et chemins, permettant ainsi à chacun de vaquer à ses occupations et de ne pas rester isolé !

Benoît Piller

Syndic



**Achat et vente de voitures - Mécanique**  
**Carrosserie - Pare-brise - Débosselage**  
**sans refaire la peinture = 50 % moins cher**  
**Véhicule de remplacement**



**Rte des Murailles 4 - 1754 Avry-sur-Matran - Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89**  
**www.ca2000.ch – mail: info@ca2000.ch**



**Schöpfer  
+  
Egger SA**

1754 Rosé  
1712 Tavel

Tél. 026 470 18 57  
Tél. 026 494 26 33

- **Sanitaire**

---

- **Ferblanterie**

---

- **Couverture**

---

- **Paratonnerre**

---

**Mario Pelle** Sàrl

**Gypserie, peinture et transformations**  
**Isolation périphérique**  
**Rénovation et décoration intérieure**

Route du Covy 2  
1754 Avry-sur-Matran

Tél. et fax: 026 470 25 14  
Natel: 079 448 56 26  
E-mail: mario@pelle.org



## Commune d'Avry

### Procès-verbal No 19 de l'assemblée de la commune d'Avry

du jeudi, 13 décembre 2012 à 20.00 heures  
à l'Auberge d'Avry-Rosé, à Avry

**Président :** M. Benoît Pillier, Syndic.

**Scrutateurs/trices :** MM Liam O'Sullivan et Thierry Caron

M. B. Pillier rend hommage à M. Jean-Daniel Corpataux, décédé le 11 décembre. Il présente, au nom du Conseil communal, ses plus vives condoléances à son épouse et ses enfants. A la demande de M. Pillier, l'assemblée observe une minute de silence en mémoire de Jean-Daniel.

Préambule administratif.

Conformément à l'article 12 de la loi sur les communes, l'assemblée a été convoquée :

- par un « tout ménage »
- par un bulletin d'information communale (avryzoom N°46 de décembre 2012)
- par une publication dans la feuille officielle N° 47 du 23 novembre 2012
- par affichage au pilier public.

Aucune remarque n'est faite sur le mode de convocation.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats de ce soir sont enregistrés, comme le permet le règlement de la loi sur les communes.

Nombre de votants

La commune d'Avry compte à ce jour 1323 citoyens électeurs inscrits au registre civique, soit 83 de plus que l'an passé.

Pour cette assemblée, se sont excusés :

- M. Jacques Bourgeois, Conseiller national
- M. Marc Antoine Messer
- Monsieur Serge Collaud
- Monsieur Roland Berset
- Monsieur Peter Gamboni
- Mme Christiane Thonnard

M. B. Pillier souhaite la bienvenue à Mmes Myriam Odin-Fellay et Gisèle Nicolet qui assureront la prise du procès-verbal.

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

Les personnes suivantes sont nommées scrutateurs :  
MM Liam O'Sullivan et Thierry Caron

M. B. Pillier demande aux personnes n'ayant pas le droit de vote dans la commune de se manifester en levant la main afin de permettre aux scrutateurs de compter les voix valables.

Une personne se manifeste, elle est présente en tant qu'auditeur et n'a pas le droit de vote à Avry.

M. B. Pillier rappelle les tractanda de l'assemblée, affichés à l'écran.

**Tractanda :**

**1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 11 octobre 2012**  
: ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

**2. Présentation du plan financier 2013-2017**

**3. Budget 2013**

**3.1. Présentation générale du budget fonctionnement et investissement 2013**  
Rapport de la commission financière

**3.2. Crédit d'investissement pour l'achat de l'art. 86 RF (ancien magasin)**  
Rapport de la commission financière  
Vote

**3.3. Crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements**  
Rapport de la commission financière  
Vote

**3.4. Rapport final de la commission financière sur le budget 2013**  
Approbation du budget 2013  
Vote

**4. Modification des statuts de l'ACSMS (Association des communes de la sarine pour les services médicaux sociaux)**  
Vote

**5. Information du Conseil communal**  
- Projet Ecole  
- Projet Halle de sport

**6. Divers**

**1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 11 octobre 2012 ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.**

Ce procès-verbal a été rédigé et mis à disposition à l'administration communale. Il a aussi été publié intégralement dans l'édition No 46 d'avryzoom de décembre 2012.

Aucune remarque n'est faite sur ce document, on passe à son approbation.

Vote :

Approuvent 44  
Refusent 0  
Abstention 1

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 11 octobre 2012 est approuvé avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction. L'enregistrement sera effacé.

2. Présentation du plan financier 2013-2017

M. M. Moret présente cet objet.

Planification financière 2013 – 2017

Principes et bases légales

- ☐ Plan financier sur 5 ans, mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année
- ☐ Adopté par le Conseil communal, sur le préavis de la commission financière
- ☐ Présenté à l'Assemblée communale

Constitution cantonale, art. 132 al. 2

Loi sur les communes, art. 86d

Règlement d'exécution de la loi sur les communes, art. 43c

Hypothèse - 1

- ☐ Budget de départ équilibré (idem 2013)
  - Résultats de l'exercice avant amortissements et intérêts: CHF 670'000
  - Dette au 31.12.2012: CHF 3'400'000
- ☐ Base: Investissements votés et non votés
- ☐ Valeurs pour les nouveaux investissements
  - 2% pour les intérêts passifs
  - 3% pour les amortissements obligatoires
  - 1% pour les frais de fonctionnement

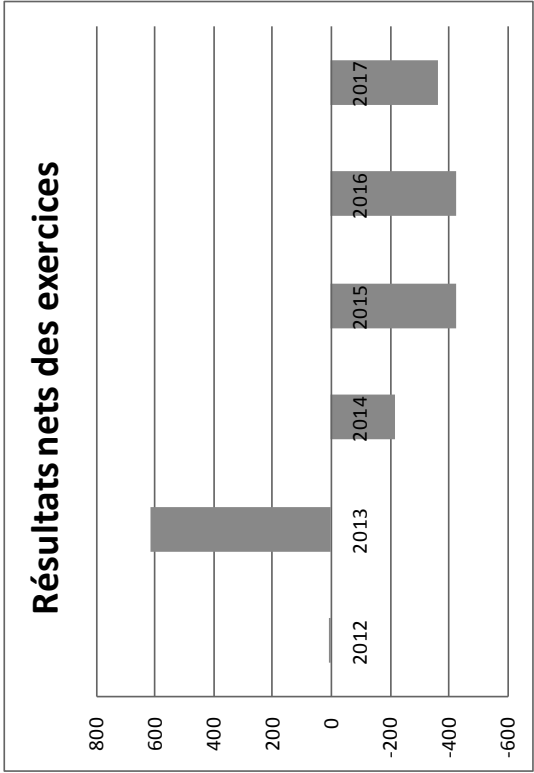
Hypothèse - 2

- ☐ L'augmentation prévisible des recettes va compenser celle prévisible des charges de fonctionnement
  - Pas d'influence sur le plan financier
- ☐ 200 habitants de plus qu'actuellement à fin 2017, dont 40% contribuables à CHF 4'200 –
- ☐ Les investissements et les recettes pour l'épuration des eaux ont été prises en compte dans ce plan financier

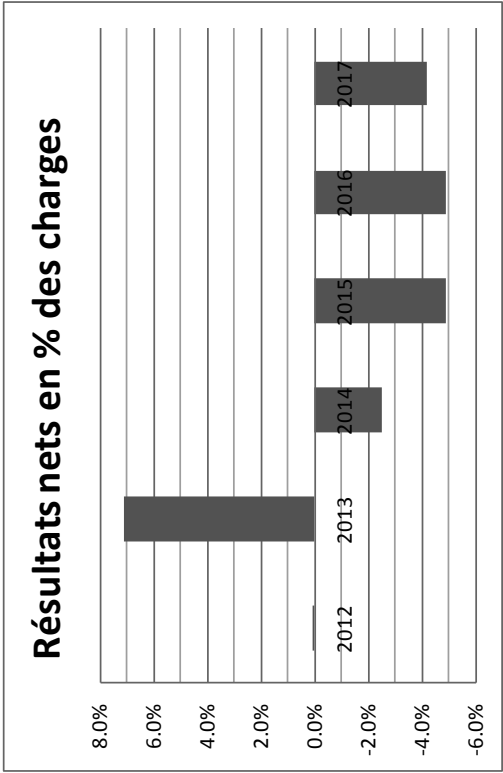
Planification des investissements

|               | TOTAL<br>(en milliers de francs) |                    |                  |
|---------------|----------------------------------|--------------------|------------------|
|               | Total                            | Crédits déjà votés | Nouveaux invest. |
| 2013          | 8'977                            | 7'228              | 1'749            |
| 2014          | 9'150                            | 4'976              | 4'174            |
| 2015          | 1'143                            | -600               | 1'743            |
| 2016          | 125                              | 125                | 0                |
| 2017          | 1'058                            | 96                 | 962              |
| Σ 2013 - 2017 | 20'454                           | 11'826             | 8'628            |
| 2018 - 2021   | 5'117                            | 0                  | 5'117            |
| Σ 2018 - 2021 | 25'571                           | 11'826             | 13'745           |

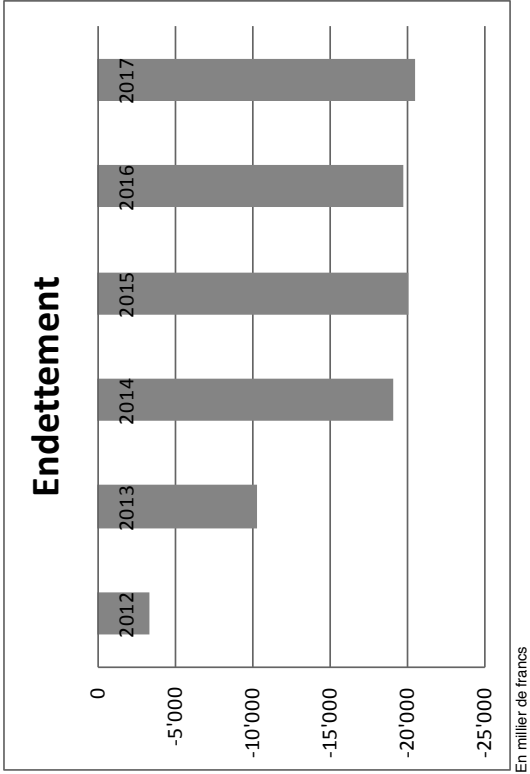
Evolution résultat et endettement – 1



Evolution résultat et endettement – 2



Evolution résultat et endettement – 3



En millier de francs

M. N. Ecoffey donne lecture du rapport de la commission financière :

„Mesdames, Messieurs,

Le Conseil communal vous a expliqué la procédure exigée par la législation. Dès lors, nous vous apportons uniquement notre commentaire quant au plan qui vous a été présenté.

L'année passée, nous avons demandé que le Conseil communal définisse clairement des priorités d'investissements pour la période de législature. Sur cette base, nous pouvons comparer, dans le temps, la capacité d'investissements avec les coûts des projets envisagés.

Ce plan financier de 5 ans est marqué...

- tout d'abord, par un investissement de quelque 10,6 millions de francs pour le nouveau bâtiment scolaire que vous avez accepté en décembre 2011
- ensuite, par l'augmentation d'impôts de 8 centimes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013 que nous avons voté également lors de l'assemblée de décembre 2011
- par 2 objets importants, à savoir le chauffage et la rénovation de la halle de gymnastique, qui vous seront présentés lors de l'assemblée du printemps
- par divers investissements planifiés dans le cadre de l'amélioration des infrastructures actuelles

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

*Jusqu'à ce jour, nous avons quasiment réussi à financer nos investissements par nos liquidités courantes. Lors du vote pour le bâtiment scolaire, nous savions que nous devrions recourir à l'emprunt. Nous avons assuré le financement grâce à l'augmentation du taux d'imposition.*

*En ce qui concerne les années à venir, la fixation de priorités dans le choix des investissements et surtout une discipline budgétaire des dépenses de fonctionnement sont requises pour assurer l'équilibre financier, à savoir payer les charges d'intérêts et procéder aux amortissements.*

*Pour conclure, nous vous informons que nous avons approuvé le plan financier présenté par le Conseil communal.*

Avry, le 13 décembre 2012

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa  
Nicolas Ecoffey  
Nicolas Favre  
Philippe Galley  
Benoît Macherel  
Charles Page  
André von der Weid »

### 3. Budget 2013

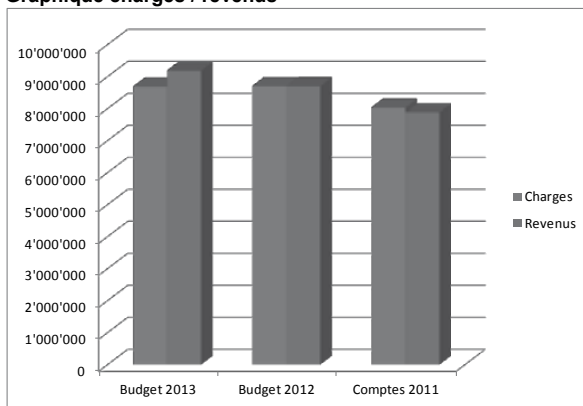
#### 3.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et investissement 2013

Rapport de la commission financière

#### Fonctionnement 2013

|                     |                  |
|---------------------|------------------|
| Total des revenus   | CHF 9'207'010.40 |
| Total des charges   | CHF 8'702'738.35 |
| Excédent de revenus | CHF 504'272.05   |

#### Graphique charges / revenus



Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

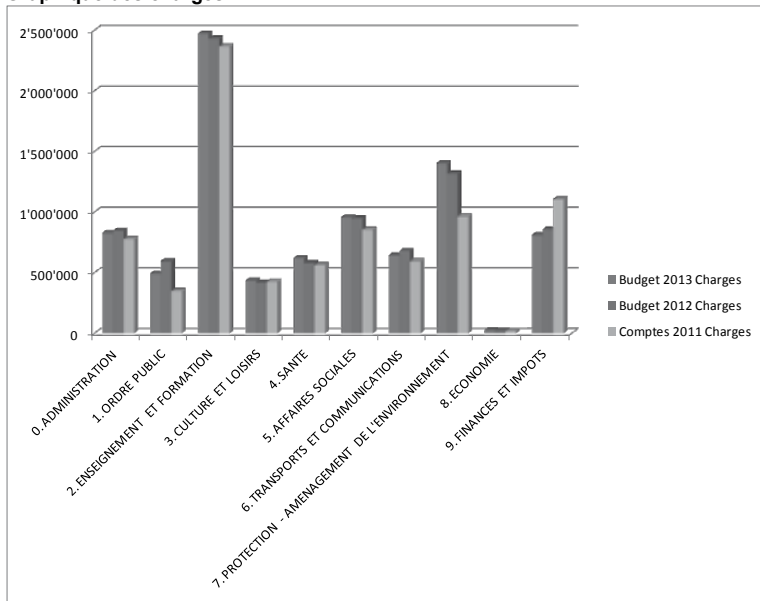
|          |           |           |           |
|----------|-----------|-----------|-----------|
| Charges  | 8'702'738 | 8'717'326 | 8'050'830 |
| Revenus  | 9'207'010 | 8'719'876 | 7'905'922 |
| Résultat | +504'272  | +2'550    | -144'908  |

#### Tableau des charges

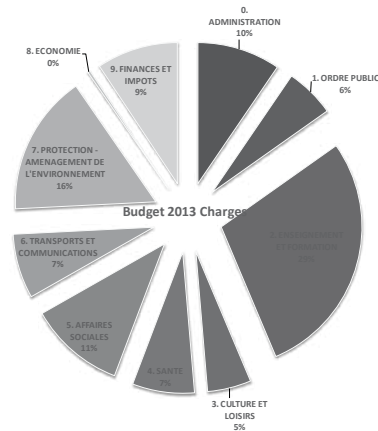
|                                                | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| 0. ADMINISTRATION                              | 830'170     | 846'412     | 779'437      |
| 1. ORDRE PUBLIC                                | 494'348     | 597'452     | 353'135      |
| 2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION                   | 2'473'115   | 2'436'612   | 2'370'453    |
| 3. CULTURE ET LOISIRS                          | 437'017     | 420'943     | 429'443      |
| 4. SANTE                                       | 620'203     | 581'641     | 565'635      |
| 5. AFFAIRES SOCIALES                           | 958'158     | 951'495     | 857'206      |
| 6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS                | 644'861     | 679'557     | 599'240      |
| 7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT | 1'406'053   | 1'320'316   | 968'127      |
| 8. ECONOMIE                                    | 26'086      | 24'854      | 19'072       |
| 9. FINANCES ET IMPOTS                          | 812'727     | 858'044     | 1'109'081    |
| Total                                          | 8'702'738   | 8'717'326   | 8'050'830    |

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

### Graphique des charges

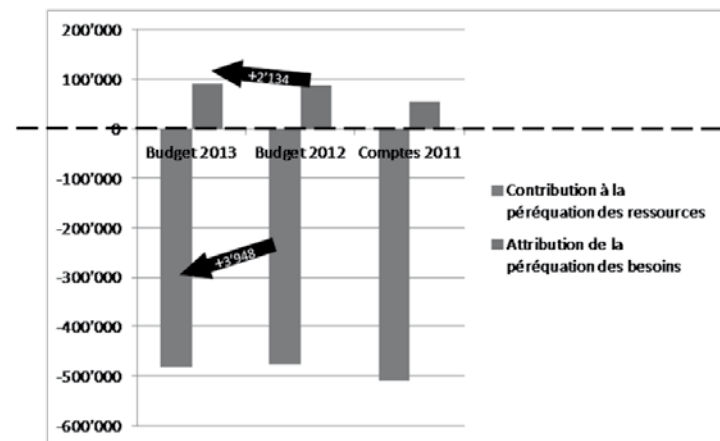


### Répartition des charges

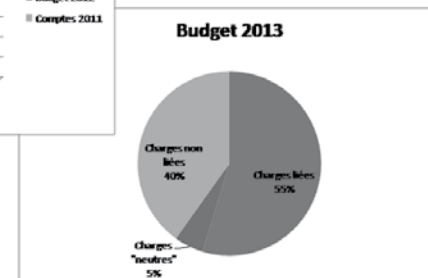
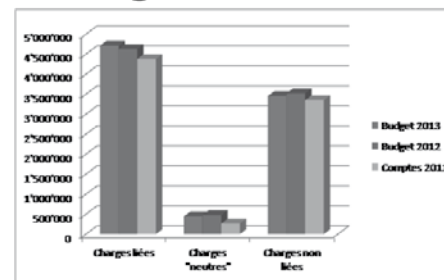


Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

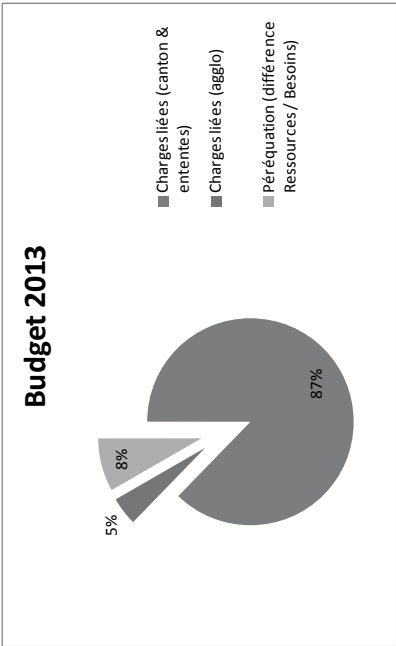
### La péréquation financière



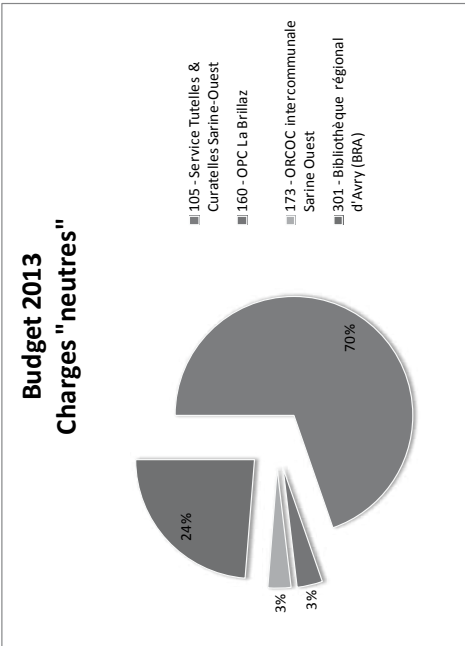
### Charges liées et non liées - 1



Charges liées et non liées - 2



Charges liées et non liées – 3



Charges liées et non liées – 4

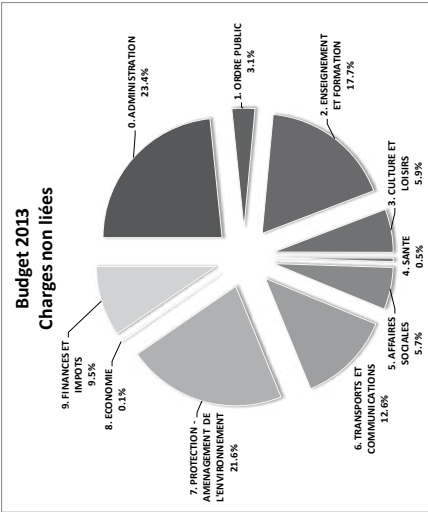
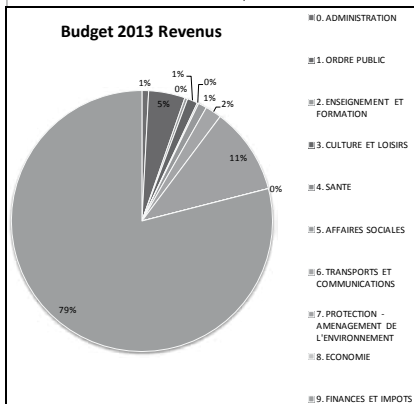
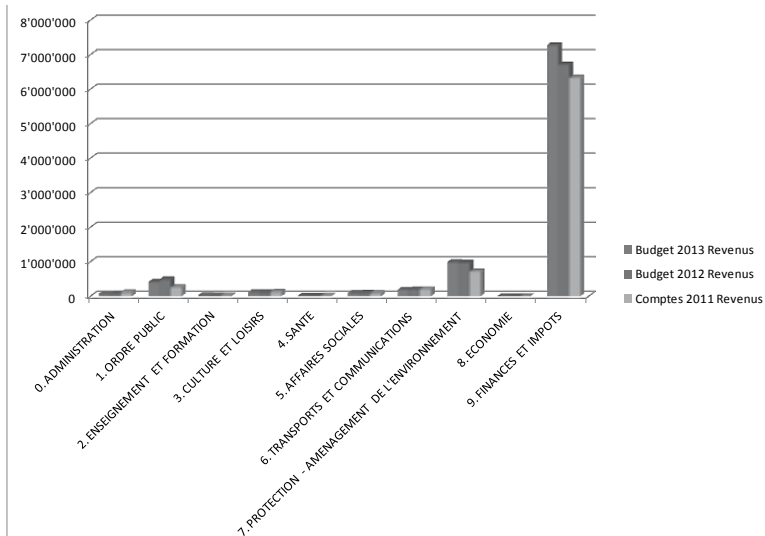


Tableau des recettes

|                                                | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| 0. ADMINISTRATION                              | 75'500      | 79'600      | 113'971      |
| 1. ORDRE PUBLIC                                | 414'260     | 489'935     | 260'632      |
| 2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION                   | 32'638      | 31'420      | 26'137       |
| 3. CULTURE ET LOISIRS                          | 118'251     | 113'557     | 128'883      |
| 4. SANTE                                       | 16'000      | 15'000      | 20'015       |
| 5. AFFAIRES SOCIALES                           | 97'665      | 105'300     | 96'438       |
| 6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS                | 185'500     | 195'100     | 200'813      |
| 7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT | 992'650     | 975'080     | 720'644      |
| 8. ECONOMIE                                    | 286         | 436         | 293          |
| 9. FINANCES ET IMPOTS                          | 7'274'261   | 6'714'448   | 6'338'097    |
| Total                                          | 9'207'010   | 8'719'876   | 7'905'922    |

### Graphique des recettes



## 0. Administration

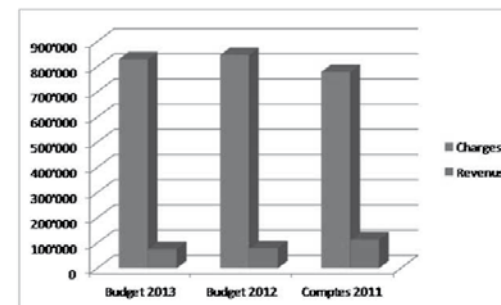
| 0. ADMINISTRATION | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|-------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges           | 830'170     | 846'412     | 779'437      |
| Revenus           | 75'500      | 79'600      | 113'971      |

### Légère diminution

Charges: -16'242 CHF

Revenus: -4'100 CHF

- Charges salariales en augmentation
- Informatique
  - Coûts exceptionnels en 2012
  - Investissements en 2013



## 1. Ordre public

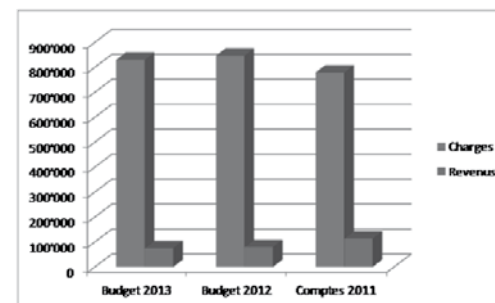
| 1. ORDRE PUBLIC | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|-----------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges         | 494'348     | 597'452     | 353'135      |
| Revenus         | 414'260     | 489'935     | 260'632      |

### Légère diminution

Charges: -103'134 CHF

Revenus: -75'675 CHF

- Service des tutelles
  - Anciens dossiers en 2012
- Mobilier et machines
  - Coûts exceptionnels en 2012
  - Investissements en 2013



## 2. Enseignement et formation

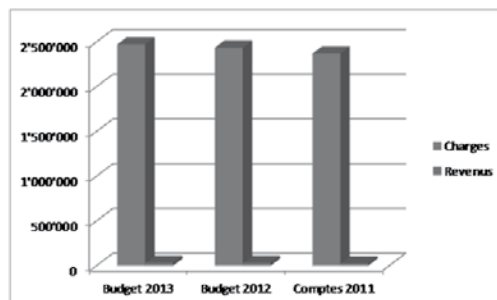
| 2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges                      | 2'473'115   | 2'436'612   | 2'370'453    |
| Revenus                      | 32'638      | 31'420      | 26'137       |

### Légère augmentation

Charges: +36'503 CHF

Revenus: +1'217 CHF

- Charges liées: +77'635
- Fourniture scolaire: +19'000
- Location containers +11'824
- Diminutions -82'524



## 3. Culture et loisirs

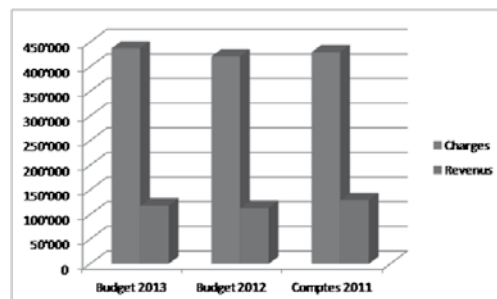
| 3. CULTURE ET LOISIRS | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|-----------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges               | 437'017     | 420'943     | 429'443      |
| Revenus               | 118'251     | 113'557     | 128'883      |

### Légère augmentation

Charges: +16'075 CHF

Revenus: +4'695 CHF

- Charges liées +5'900
- Charges neutres +4'694
- Achats p/inst. sportives +5'000



## 4. Santé

| 4. SANTE | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|----------|-------------|-------------|--------------|
| Charges  | 620'203     | 581'641     | 565'635      |
| Revenus  | 16'000      | 15'000      | 20'015       |

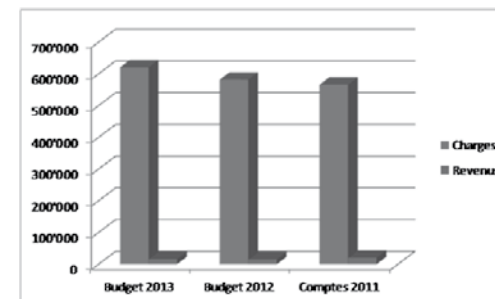
### Légère augmentation

Charges: +38'562 CHF

Revenus: +1'000 CHF

### Charges liées:

- Soins spéciaux +14'000
- Homes +9'000
- ACSMS +16'568



## 5. Affaires sociales

| 5. AFFAIRES SOCIALES | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|----------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges              | 958'158     | 951'495     | 857'206      |
| Revenus              | 97'665      | 105'300     | 96'438       |

### Budget stable

Charges: +6'663 CHF

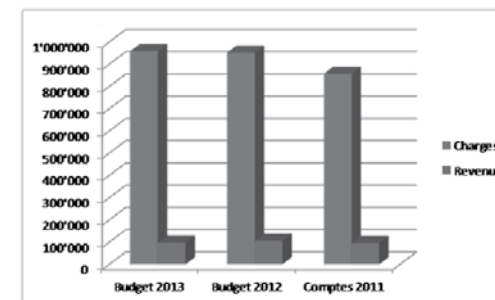
Revenus: +7'635 CHF

### Charges liées

+9'126

Recettes AES

+12'000



**6. Transports**

| 6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|---------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges                         | 644'861     | 679'557     | 599'240      |
| Revenus                         | 185'500     | 195'100     | 200'813      |

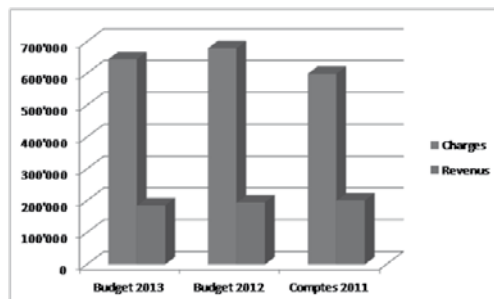
Légère diminution

Charges: -34'696 CHF

Revenus: -9'600 CHF

## Transports publics

- Charge liée Agglo -21'258

**7. Protection – aménagement de l'environnement -1**

| 7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges                                        | 1'406'053   | 1'320'316   | 968'127      |
| Revenus                                        | 992'650     | 975'080     | 720'644      |

Légère augmentation

Charges: +85'737 CHF

Revenus: -17'570 CHF

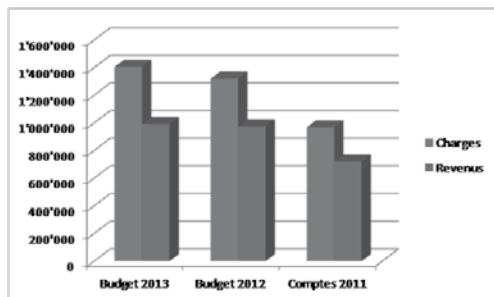
Charges liées stables - 908

## Approvisionnement eaux

- Mutations réserve + 290
- Compteurs s/inv. - 25'500

## Epurateur eaux

- Attribution réserve + 14'805
- SIT - Cadastre + 5'000
- Sites pollués -15'000

**7. Protection – aménagement de l'environnement -2**

| 7. PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|------------------------------------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges                                        | 1'406'053   | 1'320'316   | 968'127      |
| Revenus                                        | 992'650     | 975'080     | 720'644      |

## Correction endiguements

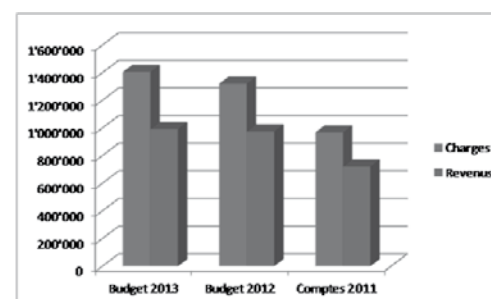
- Plaine de Seedorf + 20'000 (subvention comprise)

## Cimetière

- Mur + 18'000

## Aménagement territoire

- Personnel + 54'500 charges sociales non budgété en 2012

**8. Economie**

| 8. ECONOMIE | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|-------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges     | 26'086      | 24'854      | 19'072       |
| Revenus     | 286         | 436         | 293          |

Légère augmentation

Charges: +1'232 CHF

Revenus: -150 CHF

Que des charges liées (sauf prom. éco. locale)

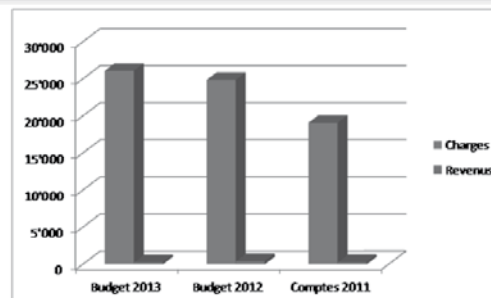
## Forêts

Dép. forest. cant. -1'400

## Promotion économique

Agglo +1'763

Locale +1'000



Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

**9. Finances et impôts**

| 9. FINANCES ET IMPOTS | Budget 2013 | Budget 2012 | Comptes 2011 |
|-----------------------|-------------|-------------|--------------|
| Charges               | 812'727     | 858'044     | 1'109'081    |
| Revenus               | 7'274'261   | 6'714'448   | 6'338'097    |

**Revenus en augmentation**

Charges: +559'513 CHF

Revenus: -45'317 CHF

• Pers. physiques: + 402'367

• Pers. morales: + 178'594

→ Augmentation impôts en 2013

**Péréquation**

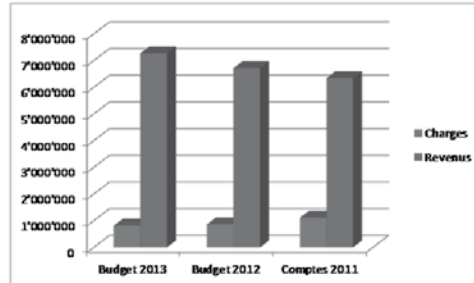
• -1'814 (-3'948) (+2'134)

**Charges en diminution**

• Intérêts/frais: - 15'000

• Auberge: - 40'000

(étude reportée en 2014)

**Investissements 2013****Dépenses****Recettes****Excédent de dépenses**

CHF 9'265.153.00

/. CHF 288'000.00

CHF 8'977'153.00

**A. Crédits votés**

|                                                              |                 |
|--------------------------------------------------------------|-----------------|
| 290.503.08 Achat d'un véhicule pour transports scolaires (V) | Terminé en 2012 |
| 290.503.12 Nouveau bâtiment scolaire, construction (V)       | 5'000'000.00    |
| 330.501.01 Aménagement chemin Imp. des Agges (V)             | 58'335.00       |
| 330.501.02 Aménagement Chemin Grand Clos Nord                | Reporté en 2017 |
| 620.502.00 Liaison piétonne Imp.Agges/Imp.Bois (V)           | Terminé en 2012 |
| 620.502.01 Aménagement carrefour Z.I.partie OUEST (V)        | 443'000.00      |
| 620.502.02 Aménagement trottoir Z.I.vers Corjolens(V)        | 270'000.00      |
| 620.502.03 Aménagement secteur Scherry (V)                   | 169'985.00      |
| 620.502.04 Aménag.carrefour Z.I. partie EST (V)              | 30'000.00       |
| 620.502.10 Réaménag. place école + carrefour Fontanettes (V) | 209'304.00      |

315

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

|                                                       |                     |
|-------------------------------------------------------|---------------------|
| 620.503.05 Réfection du Pont de la Sonnaz (V)         | Reporté en 2014     |
| 700.501.08 Ren. conduite adduct. eau Schery (V)       | 160'677.00          |
| 700.501.10 Pose conduite d'eau Otierdo (V)            | 10'000.00           |
| 700.502.06 Adduction d'eau Impasse des Agges (V)      | Terminé en 2012     |
| 710.501.07 Assainissement du secteur de la Praly (V)  | 800'000.00          |
| 710.501.10 Mise en séparatif du centre du village (V) | 334'152.00          |
| 710.502.09 Collecteur Impasse des Agges (V)           | Terminé en 2012     |
| 790.501.04 Révision et harmonisation du PAL (V)       | 5'000.00            |
| <b>Total</b>                                          | <b>7'490'453.00</b> |

**B. Crédits à voter le 13 décembre 2012**

|                                                                |                   |
|----------------------------------------------------------------|-------------------|
| B1. Crédit d'investissement groupé pour petits investissements | 148'500.00        |
| B2. Autres crédits à voter séparément                          | 450'000.00        |
| <b>Total</b>                                                   | <b>598'500.00</b> |

**B. Crédits à voter le 13 décembre 2012****B1. Crédit d'investissement groupé pour petits investissements**

|                                                                                                                                                                                                             |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 020.506.00 Achat de matériel et logiciels informatiques (G)<br>Remplacement de quelques ordinateurs et imprimantes, achat d'un scanner et de divers logiciels pour l'administration et le service technique | 10'000.00 |
| 210.506.00 Achat matériel et logiciels informatiques (G)<br>Remplacement des anciens PC par 10 Mac pour l'enseignement                                                                                      | 17'000.00 |
| 620.506.04 Achat de machines (G)<br>Remplacement de la motofaucheuse épareuse, d'un marteau piqueur électrique et d'une tondeuse à gazon                                                                    | 25'000.00 |
| 650.501.00 Aménagement abris de bus (G)<br>Construction d'un arrêt définitif aux Fontanettes pour remplacer la solution actuelle provisoire depuis des années                                               | 20'000.00 |

316

## Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

|                                                                                                                                                    |                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
|                                                                                                                                                    |                   |
| 700.509.00 Achat de nouveaux compteurs (G)<br><i>Achats de 100 compteurs de remplacement permettant la saisie depuis l'extérieur des bâtiments</i> | 36'500.00         |
| 942.503.06 Chauffage au gaz pour le bâtiment F/E (G)<br><i>Raccordement du bâtiment du feu / édilité au gaz naturel</i>                            | 40'000.00         |
| <b>Total</b>                                                                                                                                       | <b>148'500.00</b> |

Note: doivent être réalisés en 2013 – pas de report automatique

**B. Crédits à voter le 13 décembre 2012****B2. Autres crédits à voter séparément**

|                                                        |                   |
|--------------------------------------------------------|-------------------|
| 942.500.03 Achat de terrain et immeuble Art. 86 RF (M) | 450'000.00        |
| <b>Total</b>                                           | <b>450'000.00</b> |

Note: n'est reportée que la partie qui sera utilisée en 2013

**C. Crédits à voter ultérieurement en 2013**

|                                                                 |                        |
|-----------------------------------------------------------------|------------------------|
| 340.503.01 Aménagements sportifs intérieurs et extérieurs       | 286'200.00             |
| 620.502.08 Aménagement des zones 30 km/h                        | 100'000.00             |
| 620.506.03 Achat de véhicules pour l'édilité                    | 180'000.00             |
| 710.501.04 Bac de rétention des eaux claires zone industrielle  | 500'000.00             |
| 720.501.02 Aménagement de la place de la déchetterie            | <i>reporté en 2014</i> |
| 750.501.02 Rétention des eaux claires de la zone industrielle   | 10'000.00              |
| 942.503.04 Crédit pour la maison d'habitation zone industrielle | <i>reporté en 2014</i> |
| 942.503.05 Nouvelle centrale de chauffe bât. adm. et scol.      | 100'000.00             |
| 943.501.00 Rénovation Auberge d'Avry-Rosé                       | <i>reporté en 2014</i> |
| <b>Total</b>                                                    | <b>1'176'200.00</b>    |

Note: n'est reportée que la partie qui sera utilisée en 2013

## Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

**D. Recettes d'investissements**

|                                                        |                   |
|--------------------------------------------------------|-------------------|
| 620.611.00 Participation de tiers aux aménag. routiers | 262'000.00        |
| 710.611.01 Participation de tiers - assainis. Praly    | 26'000.00         |
| <b>Total</b>                                           | <b>288'000.00</b> |

**Investissements 2013 – Récapitulation**

|                                   | Dépenses            | Recettes            |
|-----------------------------------|---------------------|---------------------|
| A. Crédits votés                  | 7'490'453.00        |                     |
| B. Crédits à voter le 13 décembre | 598'500.00          |                     |
| C. Crédit à voter ultérieurement  | 1'176'200.00        |                     |
| D. Recettes d'investissement      |                     | 288'000.00          |
| <b>Totaux</b>                     | <b>9'265'153.00</b> | <b>288'000.00</b>   |
| <b>Excédent de dépenses</b>       |                     | <b>8'977'153.00</b> |

Ce point sera préavisé après la présentation du point 3.3 « crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements ».

M. B. Piller demande s'il y a des questions ; ce n'est pas le cas il passe au point suivant.

**3.2. Crédit d'investissement pour l'achat de l'art. 86 RF (ancien magasin)**  
 Rapport de la commission financière  
 Vote

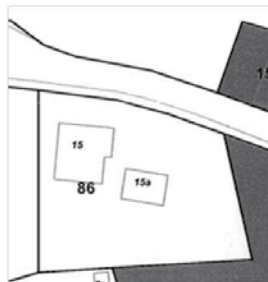
M. Piller présente et commente cet objet.

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

#### La situation



#### Article 86 RF Avry



Surface 1290 m<sup>2</sup>

Zone résidentielle à faible densité I

Maison et grange

*M. B. Pillier explique l'intérêt du conseil communal pour cette maison, la surface permet une maîtrise de l'affectation future.*

#### Une opportunité

- Patrimoine-clé au centre du village
  - o terrain surtout qui a de la valeur
  - o droit de superficie ou possibilité de revente
- Maîtrise de l'affectation future
  - o que ce soit avec des partenaires privés
  - o ou pour des besoins propres

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

- Donne une chance à la commune d'influencer le développement du village

#### Idées d'affectation

- Petit immeuble combiné p.ex. avec des surfaces commerciales ou administratives
- Locaux à usage purement communal
  - o Locaux pour les sociétés locales (jeunes, aînés, etc.)
  - o Crèches
  - o Conservatoire
  - o Bureaux administratifs
- Rénovation / remise en état pour une location

→ Projet sera présenté pour décision en temps utile

#### Plan de financement

| Plan de financement                             |     |           |
|-------------------------------------------------|-----|-----------|
| Prix d'achat                                    |     | 430'000.- |
| Frais à la charge de l'acheteur                 |     | 20'000.-  |
| Financement                                     |     |           |
| Crédit demandé                                  |     | 450'000.- |
| Frais annuels                                   |     |           |
| Intérêts passifs sur le montant investi: (taux) | 2 % | 9'000.-   |
| Amortissement annuel minimal: (taux)            | 3 % | 13'500.-  |
| Frais annuels:                                  |     | 25'000.-  |

Mme J. Buchs Rosa donne lecture du rapport de la commission financière :

« Mesdames, Messieurs,

*Le Conseil communal vous propose d'acquérir cette parcelle avec les bâtiments existants.*

*Malgré que la commune n'a pas pour mission de promouvoir des surfaces constructibles, nous soutenons la demande qui vous est faite.*

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

La Commission considère que cet achat ne présente aucun risque financier compte tenu de l'emplacement et de la valeur du terrain.

Nous vous recommandons dès lors d'approuver le crédit demandé de 450'000 francs.

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa  
Nicolas Ecoffey  
Nicolas Favre  
Philippe Galley  
Benoît Macherel  
Charles Page  
André von der Weid »

M. B. Pillier demande s'il y a des questions.

Monsieur René Mettraux, représentant l'Alliance du Centre Droit prend la parole :

„Monsieur le Syndic, chère assemblée,

Au nom de l'Alliance du Centre Droit,

Nous sommes favorables sur le principe de l'achat de l'ancien magasin.

La chance est unique et elle doit être saisie. Il s'agit au demeurant d'une bonne occasion qui ne se représentera pas de si tôt.

Toutefois, nous estimons que la commune dispose de suffisamment de locaux destinés à servir les besoins communaux. Par conséquent, les idées du Conseil communal visant d'autres projets qu'une mise en valeur du terrain et du bâtiment, respectivement du centre village, devraient être écartées.

Par conséquent, l'occasion est presque révée, donc oui à l'achat, mais pour autant qu'on s'en serve comme un investissement rentable.

Merci à tous

René Mettraux“

Comme il n'y a pas d'autre remarque, on passe au vote.

Vote :

|            |    |
|------------|----|
| Approuvent | 43 |
| Refusent   | 0  |
| Abstention | 2  |

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

**3.3. Crédit d'investissement groupé pour divers petits investissements**  
Rapport de la commission financière  
Vote

M. M. Moret précise qu'on présente cet objet pour plus de transparence comme précisé dans avryzoom no 46 de décembre 2012.

Présentation

|                                                                                                                                                                                                             |            |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 020.506.00 Achat de matériel et logiciels informatiques (G)<br>Remplacement de quelques ordinateurs et imprimantes, achat d'un scanner et de divers logiciels pour l'administration et le service technique | 10'000.00  |
| 210.506.00 Achat matériel et logiciels informatiques (G)<br>Remplacement des anciens PC par 10 Mac pour l'enseignement                                                                                      | 17'000.00  |
| 620.506.04 Achat de machines (G)<br>Remplacement de la motofaucheuse épareuse, d'un marteau piqueur électrique et d'une tondeuse à gazon                                                                    | 25'000.00  |
| 660.501.00 Aménagement abris de bus (G)<br>Construction d'un arrêt définitif aux Fontanettes pour remplacer la solution actuelle provisoire depuis des années                                               | 20'000.00  |
| 700.509.00 Achat de nouveaux compteurs (G)<br>Achats de 100 compteurs de remplacement permettant la saisie depuis l'extérieur des bâtiments                                                                 | 36'500.00  |
| 942.503.06 Chauffage au gaz pour le bâtiment FIE (G)<br>Raccordement du bâtiment du feu / édilité au gaz naturel                                                                                            | 40'000.00  |
| Total                                                                                                                                                                                                       | 148'500.00 |

Note: doivent être réalisés en 2013 – pas de report automatique

M. A. von der Weid donne lecture du rapport de la commission financière :

« Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, nous demandons au Conseil communal de ne pas passer de petits investissements directement dans le compte de fonctionnement.

Par conséquent, ils seront enregistrés comme actifs et pourront être amortis sur une durée fixée par la loi.

Afin d'éviter de présenter chaque objet à l'assemblée, nous nous sommes mis d'accord pour vous demander un crédit global avec un listing détaillé.

Le Conseil communal informera la Commission financière sur l'état des achats effectués.

Dès lors, nous vous demandons d'approuver le crédit de 148'500 francs.

Jeannette Buchs Rosa  
Nicolas Ecoffey  
Nicolas Favre  
Philippe Galley  
Benoît Machereï  
Charles Page  
André von der Weid »

M. B. Pillier demande s'il y a des questions. Ce n'est pas le cas, on passe au vote.

Vote :  
Approuvent 44  
Refusent 0  
Abstention 1

3.4. Rapport final de la commission financière sur le budget 2013

Approbation du budget 2013

Vote

M. N. Favre donne lecture du rapport de la commission financière :  
«Mesdames, Messieurs,

La procédure prévoit que les objets votés lors de cette assemblée font partie intégrante des budgets de fonctionnement et d'investissement qui sont soumis à votre approbation.

Comme vous l'avez constaté, le Conseil communal a élaboré un budget de fonctionnement 2013 qui dégage un bénéfice d'environ 500'000 francs.

Ce montant correspond approximativement aux recettes supplémentaires d'impôts sur l'année 2013. Comme nous vous l'avons mentionné, nous avions accepté l'augmentation du taux d'imposition au 1<sup>er</sup> janvier 2013 malgré que les charges effectives pour le bâtiment scolaire devront être supportées à partir de 2014. Cette année d'avance permet de créer une réserve de financement pour l'école et ainsi de réduire le besoin d'emprunt.

Nous avons discuté ce budget en détail avec le Conseil communal. Les charges de fonctionnement et les recettes fiscales nous semblent réalistes.

Après acceptations ou refus des demandes d'investissements énoncées dans l'ordre du jour, la Commission financière vous recommandera au point 3.7. d'approuver les budgets de fonctionnement et d'investissement 2013.

Avry, le 13 décembre 2012

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa  
Nicolas Ecoffey  
Nicolas Favre  
Philippe Galley  
Benoît Machereï  
Charles Page  
André von der Weid »

Vote :  
Approuvent 45  
Refusent 0  
Abstention 1

4. Modification des statuts de l'ACSMS (Association des communes de la Sarine pour les services médicaux sociaux)

Vote

M. Clément présente cet objet et commente les tableaux.

| Statuts actuels |                                                                                                                                                                                                                     | Nouveaux statuts |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|-----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Organes         | Art. 6 - Les organes de l'Association sont:<br>a) l'assemblée des délégués,<br>b) le comité de direction,<br>c) la commission de district prévue par la loi du 8 septembre 2006 sur l'aide et les soins à domicile. | Organes          | Art. 6 - Les organes de l'Association sont:<br>a) l'assemblée des délégués,<br>b) le comité de direction,<br>[supprimé]                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                 |                                                                                                                                                                                                                     |                  | 2 L'Association entretient des liens privilégiés avec les autorités de district instituées par la législation sociale, à savoir:<br>a) La commission de district prévue par la loi du 8 septembre 2006 sur l'aide et les soins à domicile ;<br>b) La commission de district des EMS prévue par la loi du 23 mars 2001 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées. |
|                 | f) Frais financiers des homes pour personnes âgées                                                                                                                                                                  |                  | f) Frais financiers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées (EMSA)                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Art. 35.-</b> Les frais financiers liés aux dépenses d'investissement des homes pour personnes âgées du district de la Sarine sont pris en charge par les communes-membres. Ils sont répartis entre elles selon la clé suivante:</p> <p>50 % selon la population légale de chaque commune ;</p> <p>50 % selon la population légale pondérée par l'incidence la capacité financière de la commune.</p> | <p><b>Art. 36.-</b> Les frais financiers liés aux dépenses d'investissement des établissements médico-sociaux et les frais de fonctionnement de la Commission de district des EMS sont pris en charge par les communes-membres. Ils sont répartis entre elles selon la clé suivante:</p> <p>75 % selon le nombre d'habitants population légale ;</p> <p>25 % selon la population légale de chaque commune pondérée par l'incidence du potentiel fiscal cantonal (IPF) de la commune.</p> <p><b>Art. 38bis (nouveau).-</b> L'Association peut contracter un emprunt unique d'une durée maximale de 10 ans et d'un montant maximal de 1'000'000 francs pour financer le remboursement ou décaissement de 18 mois dans le paiement des frais financiers des établissements médico-sociaux du district de la Sarine.</p> |
| <b>TITRE V. Dispositions transitoires et finales</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>TITRE V. Dispositions transitoires et finales</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <p><b>Art. 46 (nouveau).-</b> Les articles 6, 35, 35bis et 40 adoptés par l'Assemblée des délégués du 30 mai 2012 entrent en vigueur au 1er janvier 2013.</p>                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |

M. B. Pillier demande s'il y a des questions.

M. Charly Page

Comment se fait-il qu'une association de communes en arrive à avoir 2 ans de retard ? Cela surprend et on a payé des intérêts sur 2 mio !

M. M. Clément

Pour établir le montant dû par chaque commune, il est nécessaire que les EMS aient bouclé leurs comptes et pour cela il faut qu'ils aient pu procéder à l'encaissement auprès des communes. C'est à ce moment, seulement, que la CODEMS peut présenter ces comptes. Cela va faire l'objet d'un audit pour arriver à alléger la structure ACSMS qui comprend actuellement plusieurs comités.

Vote :

|            |    |
|------------|----|
| Approuvent | 46 |
| Refusent   | 0  |
| Abstention | 0  |

## 5. Informations du Conseil communal

### Projet Ecole

M. B. Pillier informe que le dossier a été mis à l'enquête en mai 2012. Après de longs mois le permis a enfin été délivré. Le premier coup de pioche symbolique a eu lieu le 7 décembre 2012. Le conseil communal souhaite que le chantier, qui va durer jusqu'en 2014, se déroule sans accident. Il remercie les parents des élèves ainsi que les habitants de leur compréhension pour les désagréments dus au chantier.

325

### Projet halle de sport

M. M. Moret présente le projet



M. M. Moret précise que la demande de crédit d'investissement aura lieu lors de l'assemblée communale du printemps 2013, en même temps que la centrale de chauffage (liée).

M. M. Moret demande s'il y a des questions.

M. Joël Martin

Y a-t-il eu des modifications suite à la séance avec les sociétés locales ?

M. M. Moret

Non, peu de modifications ont pu être prises en considération.

### Nouveau site internet [www.avry.ch](http://www.avry.ch)

M. M. Moret informe que le nouveau site internet sera mis en service dans le courant du mois de janvier 2013.

### Secteur de la Praly

M. B. Pillier explique que, dans le cadre des travaux du bassin de rétention de la Praly, l'ordre avait été donné d'arrêter les travaux en octobre 2009. Dernièrement l'autorisation du Tribunal Cantonal nous est parvenue. Les travaux pourront commencer dès que le temps le permettra (printemps 2013).

## 6. Divers

M. B. Pillier demande s'il y a des questions.

M. Benoît Macherel : concernant la construction de l'école, est-ce que les montants des soumissions correspondent au budget prévu initialement ?

M. D. Schärer répond que suite au budget voté, on a attribué 6mio CHF de travaux d'où une économie à ce jour de CHF 760'000.-; ce qui laisse espérer un budget respecté.

326

Assemblée communale No 19 du jeudi, 13 décembre 2012

M. B. Piller ajoute que lors du vote, on avait promis de respecter les budgets. Il précise qu'on est soumis aux marchés publics.

**AGGLO**

M. B. Piller informe que les communes de l'AGGLO ont eu la possibilité d'acheter la même étoile de Noël qui illumine la maison communale.

La parole n'étant plus demandée, M. B. Piller, Syndic, lève la séance à 21 h 15 et remercie les personnes présentes.

Au nom du Conseil communal, il souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié ainsi que le biscôme de St-Nicolas.

L'assemblée est levée à 21 h 15.

**AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL**

La secrétaire ad interim

  
M. Odin-Fellay

Le syndic

  
B. Piller

Avry, le 13 décembre 2012

# **PAUL BIELMANN & FILS S.A.**

**INSTALLATIONS SANITAIRES    ADDUCTIONS D'EAU**

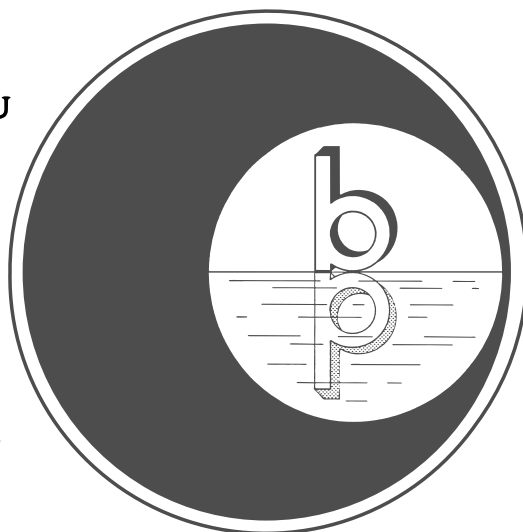
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

**RESERVOIRS D'EAU**

**STATIONS DE POMPAGE**

**CONDUITES D'EPURATION**

**TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS**



**TEL. 026 470 14 37**

**1754 ROSE (FR)**

# **SOFRAYER**

*La technologie du verre*



Rte de Rosé 37 - 1754 AVRY  
Tél. ++41 (0)26 470 45 10  
Fax ++41 (0)26 470 21 57  
[www.sofrayer.ch](http://www.sofrayer.ch)



**SERVICE RÉPARATION**  
**026 470 45 10**

Vitrages à hautes performances techniques - Vitrages isolants - Vitrages phoniques -  
Vitrages thermiques - Vitrages antisolaires - Rénovation - Miroiterie - Vitrierie

### Avry et les fusions: quel avenir?

#### Position du Conseil communal sur le plan de fusion proposé par le Préfet de la Sarine.

L'éditorial d'Avryzoom de septembre 2012 avait déjà pour thème le plan de fusion du 30 juin de la préfecture de la Sarine concernant notre district.

Le scénario 2 du plan de fusion privilégié par le Préfet prévoit que les 11 communes de Sarine Ouest (dont Avry; voir le graphique ci-dessous) se regroupent en une seule entité. L'éditorial relevait alors que c'était à une courte majorité que le Conseil avait rejeté cette idée. La crainte étant qu'un éloignement de l'Agglomération prive Avry des synergies dont elle bénéficie aujourd'hui notamment dans le domaine des transports.

Le processus a entre-temps suivi son cours. Le canton a donné son préavis privilégiant la variante 2 du Préfet et proposé également comme alternative une variante 2<sup>bis</sup> séparant Avry et Matran dans deux communes fusionnées différentes. Les questions ouvertes, telle que l'appartenance à l'Agglomération fribourgeoise des nouvelles communes fusionnées, ont été résolues. Les conseils communaux ont été invités à faire part de leur position officielle à fin février 2013.

Il privilégie la variante 2, considérant que la fusion de ce scénario concilie de façon optimale l'équilibre entre les regroupements historiques, les formes plus récentes de collaborations et le développement démographique futur du district.

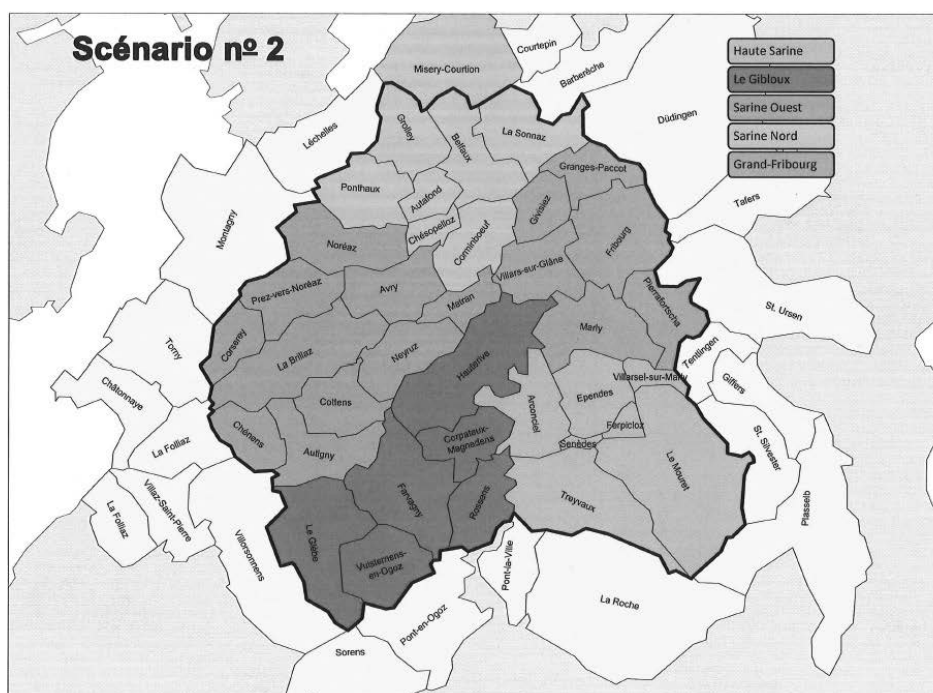
Il relève aussi que la nouvelle commune ainsi fusionnée, "Sarine Ouest", fera partie de l'Agglomération fribourgeoise. Il est persuadé que des solutions adéquates seront trouvées afin d'intégrer les nouveaux territoires dans les projets d'agglomérations à venir.

Il relève que la représentativité des villages devra être assurée par une modification de la loi sur l'exercice des droits politiques et l'introduction de cercles électoraux.

Enfin, en rapport avec la variante 2<sup>bis</sup>, il pense qu'il n'est pas opportun de séparer Matran d'Avry, les deux communes ayant déjà fortement lié leur avenir en ayant en commun des domaines aussi variés que la paroisse, le cimetière, le stand de tir ou la fanfare par exemple.

#### Prise de position du Conseil

Le Conseil communal d'Avry, cette fois à une très large majorité, se positionne ainsi:



## Un nouveau commandant des pompiers à Avry

C'est Olivier Chenaux, de Neyruz, qui a été choisi pour succéder à Claude Sapin comme commandant du service du feu d'Avry, au grade de premier lieutenant.

Né en 1973, marié, sans enfant, le nouveau commandant est mécanicien en machines agricoles, co-proprétaire avec son frère d'une PME de battage et bottelage. A 16 ans, il débute comme sapeur à Corjolens puis, lors de la fusion avec Avry, il rejoint le corps d'Avry sous le commandement de Charly Page. Il a suivi des cours de machiniste, chef de groupe, formation à la protection respiratoire, police de route et officier.

Nous lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.

## Surveillant à la déchetterie

La commune d'Avry recherche pour sa déchetterie communale

### un surveillant

pour les vendredis de 16h00 à 19h00 durant l'horaire d'été.

Ce poste conviendrait à toute personne intéressée disposant de quelques heures par semaine.

Entrée en fonction : 01.04.2013 ou à convenir.

Les candidats s'adresseront à l'Administration communale d'Avry, Rte des Fontanettes 57, 1754 Avry-sur-Matran, tél. 026 470.40.03.

## Cité de l'énergie Avry se lance dans le processus



En novembre 2012, le Conseil communal d'Avry a décidé de s'engager dans le processus *Cité de l'énergie* et notre commune est devenue membre.

La loi du 7 février 2012 modifiant la loi sur l'énergie du canton de Fribourg du 9 juin 2000 demande aux communes d'établir un plan communal des énergies dans lequel elles fixent leurs objectifs de politique énergétique et définissent un plan d'actions permettant de les atteindre. La démarche *Cité de l'énergie* qui est subventionnée en partie par le Canton va nous permettre plus facilement de répondre aux exigences de l'Etat et d'établir une carte des secteurs énergétiques qui sera jointe au dossier du plan d'aménagement local.

Un groupe de travail a été constitué, il est composé de Eliane Dévaud-Sciboz, David Burton, Nicolas Favre, René Mettraux et Jean-Daniel Guisolan. Ce groupe de travail est guidé actuellement par un conseiller *Cité de l'énergie*, M. Julien Sauvage. Il sera remplacé par Mme Maria Wägli au terme de son congé maternité.

Pour les communes, villes et régions, l'adhésion à l'Association *Cité de l'énergie* est le premier pas vers le label. Le processus de certification proprement dit, accompagné par un conseiller Cité de l'énergie accrédité, débute par un état des lieux détaillé et une évaluation du potentiel de développement. Ensuite, un programme quadriennal sur mesure est mis sur pied.

L'étape Partenaire en processus (facultative) amène un pas plus loin : c'est la reconnaissance pour les communes qui structurent leur politique énergétique avec les instruments du label *Cité de l'énergie*.

Lorsque la commune a réalisé ou planifié au moins 50% des mesures possibles, elle adresse une demande officielle à la commission du label de l'Association *Cité de l'énergie* qui octroie le label sur la base du rapport d'audit, des mesures décidées et du programme de politique énergétique des années à venir.

## Les Cités de l'énergie au front de la lutte contre le climat

**Que font les communes suisses pour protéger le climat et les ressources de la planète? En participant au programme SuisseEnergie pour les communes, elles mettent en œuvre une large panoplie d'actions en matière d'énergie, de trafic et d'environnement. Résultat : les 314**

**villes, communes ou régions labellisées Cité de l'énergie regroupent plus de 4 millions d'habitants : la moitié des Suisses vivent dans une Cité de l'énergie.**

Avec l'incapacité des Nations de s'entendre autour d'un objectif global de lutte contre le dérèglement climatique au sommet de Rio+20 ou à Doha en 2012, l'espoir semble se reporter au niveau inférieur, celui des villes et des régions. En effet, ce sont les autorités locales qui ont été le plus souvent à l'origine des initiatives les plus novatrices, porteuses de solutions de long terme : construction à basse énergie, quartiers sans voitures, modes doux de déplacement et développement des transports publics, production d'énergies renouvelables.

Depuis 25 ans, un outil permet d'évaluer les communes sur ces champs d'action : le label Cité de l'énergie. Il a été adapté et adopté à l'échelle européenne sous l'appellation de l'European Energy Award. Ce label est décerné par une commission indépendante de l'Association Cité de l'énergie qui compte plus de 570 communes membres. Il est soutenu par le programme SuisseEnergie de l'Office fédéral de l'énergie, qui participe à environ 30% du coût du processus dans les communes. En 2011, le budget de SuisseEnergie pour les communes s'élevait à 2,6 millions de francs. Dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 voulue par la Conseillère fédérale Doris Leuthard, le volet consacré au soutien des collectivités locales devrait être considérablement renforcé.

Le processus Cité de l'énergie évalue les collectivités sur les actions menées dans le cadre de leurs compétences propres. La labellisation est effectuée à partir d'un catalogue standardisé de 79 mesures, planifiées et réalisées, réparties dans 6 domaines (voir graphique ci-dessous). Avec le processus Cité de l'énergie, une collectivité peut identifier les forces et faiblesses de sa politique énergétique, se comparer aux autres, se fixer des objectifs de progrès, mettre en œuvre les actions adéquates et suivre ses résultats. Les communes labellisées encouragent clairement le recours aux énergies renouvelables, une mobilité douce et mettent en œuvre une gestion durable des ressources.



Ce label n'est donc pas un prix comme les autres, c'est un processus, une démarche volontaire sur la durée et une méthode pour piloter la politique énergétique du territoire. Le label évalue les villes, les communes et les régions sur les actions qu'elles conduisent dans le cadre de leurs compétences propres. On le gagne lorsqu'on a réalisé 50% des objectifs de politique énergétique. Et il est remis en jeu tous les quatre ans. N'importe quelle collectivité locale peut s'engager dans le processus : elle est accompagnée dans cette démarche par SuisseEnergie pour les communes.

Ce programme apporte de réels avantages: en 2011 dans les Cités de l'énergie, 1500 millions de kWh de combustibles et de carburants ainsi que 305 millions de kWh d'électricité ont été économisés, ce qui correspond aux besoins d'une ville de taille moyenne et équivalait à 120'000 tonnes de CO<sub>2</sub> épargnées. Les Cités de l'énergie ont généré l'an dernier 78 millions de francs d'investissements et 305 nouvelles places de travail dans la promotion d'un mode de vie plus durable. Le nombre de Cités de l'énergie est en forte augmentation. De 9 en 1995, elles sont passées à 50 en 2001, 150 en 2007, 200 en 2010, et ont passé le cap des 300 en 2012, dont 60 en Suisse romande.

Les communes qui, après avoir obtenu le label Cité de l'énergie, ont atteint un degré de mise en œuvre supérieur à 75%, peuvent demander la distinction European Energy Award® GOLD. Il y a actuellement 24 Cités de l'énergie GOLD en Suisse.

## 2013 marque 300 ans de durabilité forestière

*Sans exception, toutes les civilisations considérées comme grandes se sont développées en pensant que les ressources étaient infinies. Elles ont en conséquence détruit l'environnement sans discernement.»<sup>1</sup>*

### Durabilité européenne vieille de 3 siècles

Alors que les réserves de bois s'amenuisaient, la notion que «les maîtres des eaux et forez enquerrent et visiteront toutes les forez et bois et feront les ventes qui y sont, en regard de ce que lesdites forez se puissent perpétuellement soustenir en bon estat» est évoquée en 1346 déjà dans l'Ordonnance de Brunoy sous Philippe VI de Valois, ceci afin de pérenniser les ressources forestières. Le concept de *durabilité* apparaît en 1713 pour la première fois dans un traité allemand complet sur l'économie forestière «*Sylvicultura oeconomica*». Son auteur, Hans Carl von Carlowitz (1645-1714), était administrateur des mines en Saxe et devait faire face à la pénurie de bois suite à la surexploitation des forêts pour l'étagage et l'approvisionnement des fours. Son ouvrage présente des instructions et réflexions quant à la gestion durable des ressources forestières. La journée internationale de la forêt du 21 mars retient donc cette date de 1713 afin de commémorer 300 ans de gestion forestière durable.

### La durabilité, c'est quoi ?

Selon la FAO<sup>2</sup> : «*La gestion durable des forêts signifie la gestion et l'utilisation des forêts et des terrains boisés d'une manière et à une intensité telle qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales pertinentes aux niveaux local, national et mondial, et qu'elles ne causent pas de préjudices à d'autres écosystèmes*».



La durabilité est atteinte lorsqu'un équilibre est trouvé entre les trois piliers de fonctionnement d'une société.

La forêt est à l'image de l'équilibre nécessaire entre piliers du fonctionnement durable d'une société

(voir schéma ci-dessus). Elle produit du bois, accueille le public et abrite un milieu naturel riche. L'harmonie entre ces fonctions vitales est nécessaire à notre bien-être.

En d'autres termes et de manière simpliste : «Il n'est pas exploité annuellement plus de bois que la forêt n'en produit.» Ce principe élémentaire de durabilité est appliqué déjà depuis de nombreuses décennies en Suisse et dans notre canton. Ce principe a permis de conserver l'étendue de nos forêts. En réalité, nous n'exploitons pas la totalité de l'accroissement des forêts du canton de Fribourg. En effet, ces dernières produisent environ un demi million de mètres cubes chaque année et nous n'en exploitons que 275'000 m<sup>3</sup>.

Les forêts fribourgeoises produisent un cube de 24 cm de côté chaque seconde.



### Exploitation forestière durable

En plus d'une exploitation mesurée, la sylviculture<sup>3</sup> moderne et durable est attentive à la composition d'une forêt en fonction des caractéristiques du milieu naturel présent. Chaque espèce d'arbre ayant des besoins spécifiques est introduite ou favorisée en fonction du type de sol, de l'altitude, de l'exposition ou encore des conditions hydrologiques rencontrées. Les forêts ainsi exploitées présentent un aspect plus proche de la nature. Une attention particulière est encore apportée à la préservation des sols. L'utilisation d'engrais ou d'herbicides est notamment interdite en forêt. Tous ces éléments contribuent au maintien de la diversité biologique, de la productivité mais aussi pérennise un accueil du public de qualité en forêt. L'équilibre des 3 piliers écologique - social - économique est ainsi recherché en permanence.

### La durabilité de demain

La Suisse s'est dotée depuis la fin du 19<sup>ème</sup> déjà d'une législation forestière très aboutie, ce qui a permis de protéger et de conserver de manière efficace l'aire forestière. La forêt de demain devra faire face aux toujours plus nombreuses et diverses sollicitations de la société. Il s'agira alors de préserver ce fragile équilibre entre les trois piliers, gage de la durabilité humaine.

Hauterive FR, 2013, Service des forêts et de la faune, Frédéric Schneider, Ingénieur forestier du 1<sup>er</sup> arrondissement<sup>1</sup>François Le Tacon, Directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), France

<sup>2</sup>Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA ou FAO en anglais).

<sup>3</sup>sylviculture : culture de la forêt (sylva en latin)

# EP:AMADEUS

ElectronicPartner

TV, Video, HiFi, Multimedia.

1754 AVRY-BOURG

3800 INTERLAKEN

1820 MONTREUX

Notre  
**service**  
fait la  
différence



chaînes  
composées



chaînes compactes



solutions  
multiroom

chaînes  
iPod/iPhone



[www.amadeus-ag.ch](http://www.amadeus-ag.ch) 026/470 24 20

**Les meilleures marques**  
**Le meilleur conseil**  
**Le meilleur service**



## STRITT & FORLIN SA

**installations sanitaires**  
**ferblanterie - couverture**

Rte de l'industrie 12 - 1754 Rosé  
Tél.: 026 470 04 70 - Fax: 026 470 04 72  
[info@strittetforlin.ch](mailto:info@strittetforlin.ch) - [www.strittetforlin.ch](http://www.strittetforlin.ch)

### Nécrologie

#### **Jean-Daniel Corpataux, secrétaire communal, nous a quittés**



La triste nouvelle du décès de notre secrétaire communal, survenu le 11 décembre 2012, a profondément touché sa chère famille et peiné tous ceux qui l'ont connu et apprécié. Il s'en est allé bien trop tôt, âgé de 60 ans, sans avoir pu profiter d'une retraite qu'il aurait bien largement méritée. Le Conseil communal et tous ses collaborateurs ont ressenti avec une émotion toute spéciale la disparition de celui qui tenait une si large place dans le ménage communal. Emotion aussi chez ses collègues secrétaires communaux de la Sarine. En 1985 déjà, leur Association l'élisait au sein de son comité. Il en a assumé la vice-présidence pendant de nombreuses années. En 2001, après 16 ans d'activité, il a souhaité passer la main.

On savait Jean-Daniel Corpataux gravement atteint dans sa santé. Et, tout au cours des derniers mois qui ont précédé son décès, on a pu admirer sa ténacité et son attitude face à un mal implacable. Tant que ses forces le lui ont permis, il a rejoint son bureau à la Maison communale, même pour un temps restreint. Car le personnel de son bureau était sa seconde famille, et son travail une de ses raisons de vivre.

Jean-Daniel Corpataux est né à Matran. Il y a suivi les classes primaires, avant de fréquenter l'école secondaire à Fribourg où il a obtenu son certificat de fin d'études en 1968. A la fin d'un apprentissage de commerce à Publicitas, il a acquis avec grand succès son certificat fédéral de capacité, le 9 juillet

1971. Après un séjour linguistique dans le canton de Saint-Gall, il est revenu à Fribourg où l'attendait à Publicitas un poste à responsabilités.

Dans sa séance du 25 février 1978, le Conseil communal d'Avry l'a choisi parmi d'autres candidats pour occuper le poste de secrétaire et agent AVS. Son entrée en fonction définitive eut lieu le 1<sup>er</sup> mai 1978. Quelque temps plus tard, il assumera aussi la responsabilité de la comptabilité communale. Il remplaçait Gabriel Gachoud, « boursier » démissionnaire, comme l'annonçait le bulletin communal d'information du 29 septembre 1978.

Jean-Daniel Corpataux a commencé son activité avec un nouveau Conseil communal, assermenté le 23 mars 1978. Le syndic Charly Biemann - le promoteur des développements initiaux d'Avry - s'était retiré pour des raisons professionnelles. Il s'était rendu compte qu'un secrétariat permanent devenait nécessaire. C'est au cours de l'une des dernières séances que Charly Biemann présidait - voire la dernière - que Jean-Daniel Corpataux a été nommé. En 1978 encore, le traditionnel « piqueur » communal était remplacé par un responsable à plein temps, Jacob Schafer. La gestion de la commune était à un tournant.

Dès le début de son activité, le nouveau secrétaire communal a eu du travail « par-dessus la tête » ! Son cahier des charges, publié dans l'Information communale, contenait quatre pages et demie ! A côté d'un horaire de travail fixé à 44 heures par semaine, figuraient de nombreuses prestations à assurer notamment en soirée, comme la tenue des procès-verbaux du Conseil communal et de plusieurs commissions.

Au fil des années, le développement de la commune a nécessité une répartition des charges et du personnel administratif complémentaire a été engagé. Mais celui que beaucoup appelaient « le secrétaire » gardait la haute main, avec beaucoup de tact.

Lors des obsèques à l'église de Matran, le vendredi 14 décembre 2012, Benoît Piller, syndic, a eu des mots justes pour synthétiser l'activité remarquable de Jean-Daniel Corpataux :

*« Au nom du Conseil communal, des employés communaux et de tous les citoyens, j'aimerais*

*adresser de sincères condoléances à la famille de Jean-Daniel Corpataux.*

*Jean-Daniel a été au service de notre commune durant 35 ans. Toujours présent, discret et efficace, il s'est dévoué sans compter par passion pour la chose publique, mais surtout avec ce fil rouge de toujours vouloir trouver une solution à un problème et de toujours aider ceux qui s'adressaient à lui. Fidèle au poste, il écrivait les budgets et bouclait les comptes année après année avec le même enthousiasme, qu'il aimait partager. Les conseillers changeaient, les nouveaux citoyens arrivaient, il était là, prêt à donner explications et conseils. Une partie de la mémoire de notre commune nous quitte aujourd'hui. Mais ton souvenir, Jean-Daniel, telle une lumière rémanente, nous guidera encore longtemps. C'est avec un grand respect pour tout le travail que tu as accompli que je te dis merci pour ce que tu nous as apporté.*

*A son épouse, à ses enfants, je réitère ma profonde sympathie. »*

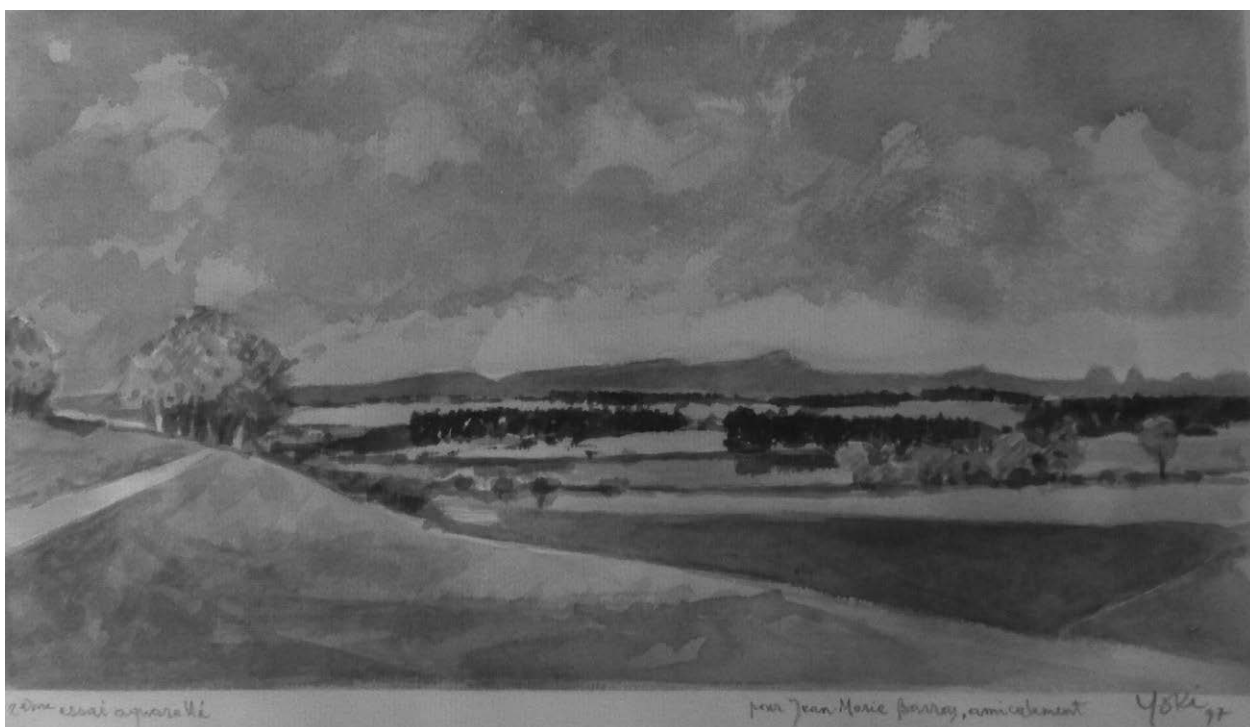
La population de la commune d'Avry s'associe de tout cœur aux sentiments exprimés par le sixième syndic avec lequel Jean-Daniel Corpataux a collaboré au cours de 35 ans d'activité.

JMB

## En souvenir de Yoki, décédé le 12 novembre 2012

En 1997, Yoki a réalisé cette sérigraphie, mise en vente à l'occasion de *Fanfarama*, la manifestation organisée par la Société de musique *L'Avenir* en 1998. L'oeuvre de Yoki présente le chemin qui conduit de Noréaz à Avry, avec la vue que l'on y découvre et le lac de Seedorf. A cette occasion, Yoki s'est dit heureux de réaliser la première sérigraphie de sa vie, dans l'atelier Collaud-Criblet, établi à cette époque à Rosé.

JMB



## Claude Sapin, capitaine des sapeurs-pompiers, passe la main

Vingt-cinq ans dans notre corps de sapeurs-pompiers, dont neuf en qualité de capitaine, et toutes ces années dans un esprit constructif, avec à la clé beaucoup d'amitié et d'empathie ! C'est le parcours accompli par Claude Sapin au sein de nos « soldats du feu ».



Il a vêtu pour la première fois un uniforme de pompier à Avry en 1988. Charly Page était déjà à cette époque le commandant apprécié pour son savoir-faire et son sens des relations humaines. Claude Sapin a gravi année après année les divers degrés de la hiérarchie propre à un corps de sapeurs-pompiers, avant de parvenir au dernier échelon en 2004. Il assure avoir eu le souci d'imiter la voie tracée par Charly, une voie qu'il juge remarquable. Les témoignages recueillis disent qu'il a pleinement réussi. A la fin de 2012, il a estimé le moment venu de passer la main.

Claude Sapin est né à Fribourg en 1958. Après son école secondaire au Belluard, il a commencé un apprentissage de mécanicien ajusteur à l'usine Polytype de Fribourg. Il a exercé ce métier durant une quinzaine d'années, avant d'entamer une formation supérieure au Technicum. Il y a acquis le titre de *bachelor in engineering*. Ce titre lui a permis - toujours au sein de l'usine Polytype - d'accéder au poste de responsable de la planification et de l'organisation. Pas une sinécure dans une entreprise qui compte 550 personnes !

Responsabilités dans l'usine où il travaille, responsabilités dans notre corps de sapeurs-pompiers, des charges exercées avec une conscience soutenue ! Mais, assure Claude Sapin, ma fonction de capitaine a été facilitée par la confiance des autorités communales et la collaboration des officiers, de tout l'état-major et de l'ensemble du corps des sapeurs-pompiers.

Chacun a contribué à promouvoir un excellent esprit. Quand on sait que le poste de capitaine exige environ trois cents heures de travail par an, que le programme annuel comporte une vingtaine de points, que le nombre d'interventions dépasse la vingtaine en une année, on se rend compte qu'une atmosphère de travail pesante compliquerait singulièrement la vie ! Un mot sur les interventions. Elles ne concernent pas que des incendies majeurs ou mineurs. Les pompiers sont aussi appelés en cas de difficultés dues à des éléments naturels comme des inondations, à de l'huile répandue sur la chaussée ou lors de divers accidents. Claude Sapin cite par exemple le cas d'un homme accidenté pour avoir suivi le même chemin que son caddie dans un escalator de la Migros...

Dans la vie communale, à part sa fonction de capitaine des pompiers, Claude Sapin a fait partie de la commission d'urbanisme pendant dix ans. A l'heure actuelle, il est encore membre de la commission du feu et des constructions. Nous lui adressons remerciements et félicitations pour toutes ces activités exercées avec entregent et compétence. La commune d'Avry pourra certainement, à l'avenir, compter sur sa collaboration dans divers domaines.

JMB

## Saint Nicolas en visite à Avry



Le 7 décembre dernier, le froid piquant et la neige abondante n'avaient pas découragé les habitants d'Avry qui sont venus en grand nombre pour écouter le discours de l'évêque de Myre. Saint Nicolas était comme à son habitude accompagné de son fidèle Père Fouettard ainsi que d'un âne du nom d'Apollon. Les propos de son maître n'ont d'ailleurs guère semblé lui plaire, puisqu'il n'a cessé de braire alors que ce dernier délivrait son message.

C'est dans l'amphithéâtre que Saint Nicolas a prononcé son discours. Il a souligné les magnifiques parures qui ornaient les fenêtres de l'ancienne école et sa satisfaction liée à l'arrivée de la neige ; neige qui devrait permettre aux enfants de « bobber, luger ou encore skier durant les vacances de Noël ». Il a rappelé quelques-uns des miracles qu'il avait accomplis au cours de sa longue existence : sauver une région entière de la famine, aider des marins perdus en mer ou encore libérer des prisonniers injustement condamnés. Il a en outre délivré aux enfants d'Avry un message de paix en insistant sur la chance qu'ils avaient de vivre ici. En d'autres coins du globe, la situation des enfants est bien moins enviable. L'école enfantine étant devenue obligatoire pour deux ans (ce qui n'était pas le cas lors de sa dernière visite), il s'est réjoui de pouvoir compter sur une assistance si nombreuse. Saint Nicolas a terminé son allocution en évoquant la construction d'une nouvelle école dont il avait aperçu le chantier en arrivant.

Les enfants avaient préparé des chants de circonstance qu'ils ont entonnés sous la direction



de leurs enseignants. Monsieur Challande avait même sorti sa guitare électrique pour l'occasion. Les 199 élèves de l'école ont également interprété une chorégraphie qui n'avait à rien envier à celle d'une cérémonie olympique.

A noter que la jeunesse a également organisé une tournée pour Saint Nicolas et ses Pères Fouettards. C'est Anne-Charline, une membre de la société, qui avait confectionné des habits chauds pour que ces derniers ne souffrent pas trop du froid. Saint Nicolas a ainsi pu se rendre dans six familles du village et constater que les enfants y étaient bien sages.

JBG

## Dimanche 16 décembre 2012 : honneur aux aînés !

L'Organisation mondiale de la santé - l'OMS dont le siège est à Genève - a lancé le concept de « convivialité à l'égard des aînés ». Elle s'est fixé l'objectif d'aider et de soutenir à travers le monde les initiatives propres à créer des environnements favorables à l'activité et à la santé des personnes âgées, sans omettre leur participation à la vie sociale. Il existe dans certaines régions du monde un Conseil des sages... Ne pas donner aux aînés le sentiment d'être des « has been », des « plus bons à rien ».

A Avry, il faut saluer les initiatives allant dans le sens souhaité par l'OMS : fête de décembre des aînés, fête des « aînés des aînés », les octogénaires et nonagénaires, excursion mise sur pied par l'Amicale des pompiers, séances organisées par les Commissions des affaires sociales ou culturelles. A nos édiles clairvoyants d'imaginer d'éventuels autres pas...

## Digression sur les réjouissances de fin d'année

La fête organisée à l'auberge de Rosé le 16 décembre 2012 fut le renouvellement d'une heureuse tradition. Une manifestation où les fêtes de Saint-Nicolas et de Noël sont concomitantes. Fini le temps déjà lointain où la semaine de Noël était chômée presque tous les jours. C'était au temps où le canton de Fribourg comptait une cinquantaine de jours de fête. Une parenthèse

historique : Nicolas Chenaux et ses amis - on se souvient de la révolution de Chenaux de 1781 - reprochaient au gouvernement aristocratique de Fribourg l'abolition de processions en 1773 et la suppression d'une trentaine de fêtes religieuses en 1780. En plus, quelques solennités avaient été ramenées à de plus justes proportions : Pâques, la Pentecôte, Noël étaient en effet suivis de plusieurs jours chômés et servaient de prétextes à des libations... peu catholiques. Tout se termina au plus mal pour Chenaux. Il fut décapité et écartelé le 5 mai 1781 après une tentative manquée de renverser le patriciat de la ville de Fribourg. Et bien des fêtes disparurent.



### Une réconfortante rencontre

Trêve de parenthèses ! Le dimanche 16 décembre 2012, dès l'heure de l'apéritif, ils étaient cent à fraterniser à Rosé. A Geneviève Renevey, conseillère communale et présidente de la Commission des affaires culturelles, échet le rôle de saluer la cohorte des aînés qu'accompagnaient ses collègues des autorités : Benoît Piller, syndic, François Roubaty, président de paroisse, Maurice Clément, conseiller communal et sa collègue du Conseil, Eliane Dévaud. Jacques Bourgeois, conseiller national, s'était excusé. Geneviève Renevey a rappelé le décès du regretté secrétaire communal Jean-Daniel Corpataux et évoqué des événements plus heureux comme le début du chantier de la nouvelle école et l'achat de l'ancien magasin. Elle s'est plu à féliciter Charly et Mayon pour leur accueil toujours chaleureux au *Café de Rosé*. Elle adressa ses remerciements au chœur mixte *Le Muguet* et aux deux accordéonistes Trudi et Jeannette.

Les participants ont applaudi tour à tour les productions de circonstance et soignées du chœur mixte dirigé par G rald Ducotterd et celles des deux accord onistes. Un bravo tout sp cial au soliste du ch ur, Gabriel Jauquier, t nor, neveu de l'inoubliable Charles Jauquier ! Il appartient   Charly Page d'annoncer un menu dont la saveur a conquis par la suite les palais de tous les commensaux.

Les intervenants, syndic et pr sident de paroisse, ont prodigu  des f licitations aux organisateurs et animateurs de la rencontre. Des propos du syndic Beno t Piller, retenons aussi une suggestion pleine d' -propos : dans la r organisation des communes, les identit s doivent  tre pr serv es, avec les structures sociales et associatives qu'elles comportent. Fran ois Roubaty, pr sident de paroisse, a relev  le contraste entre les sombres  v nements dont le monde est le th  tre et les heures conviviales que les autorit s ont m nag es aux a n s d'Avry.

Un grand moment : l'arriv e d'un superbe  v que de Myre accompagn  d'un P re Fouettard on ne peut plus sombre. Avant la distribution des cadeaux, saint Nicolas a lou  les r alisations dont a b n fici  la commune d'Avry,



notamment   l'Impasse des Agges... Il a touch  deux mots des perspectives de 2013, notamment la construction de l' cole et le 28  Giron des Musiques de la Sarine. Le saint  v que a eu cette parole judicieuse : *bien souvent, on r clame le progr s, et on ne veut pas le changement*. A m diter !

En terminant, n'oublions pas d'adresser nos compliments   Maurice Cl ment et   Genevi ve Renevey, principaux artisans du superbe sapin de No l et de l'originale cr che de la Nativit . Et souhaitons que d'autres rencontres r unissant autant de monde contribuent    viter qu'Avry ne devienne une cit -dortoir.

JMB

## Concert de Noël

Les lumières scintillaient un peu partout, l'esprit de Noël rôdait dans les rues et s'accrochait en luminosité aux fenêtres des maisons. Le rendez-vous était donné pour le dimanche 16 décembre à l'église de Matran. Un lieu magnifique pour assister au concert de Noël réunissant les chœurs St-Julien de Matran et Le Muguet d'Avry, dirigé par Gérard Ducotterd, et l'Harmonie de Crissier, sous la direction de Myriam Duruz.

Une soirée particulière où s'harmonisaient chants et pièces jouées à l'orgue par Nathalie Berset. Les chœurs de Matran et d'Avry ont débuté ce concert sur les thèmes de l'hiver et de l'Enfant Jésus. Grâce à la douceur des voix et les nuances dans l'interprétation, ils nous ont fait entrer de plain-pied dans l'esprit de Noël.

De belles transitions à l'orgue ont accompagné les déplacements des chœurs et permis à l'assistance de profiter de la beauté du lieu. Puis l'Harmonie de Crissier nous a donné un bon aperçu de son répertoire varié, passant de Claude Nougaro aux « Trois cloches » d'Edith Piaf, puis aux chants religieux avec Vivaldi pour enfin nous conduire au « Silent Night » et « We wish you a merry Christmas » pour le plaisir de l'assistance qui, par de chauds applaudissements, a obtenu un rappel.

Enfin, les chœurs de Matran et d'Avry se sont joints à nouveau à leur collègue et, avec des bougies allumées, ils ont formé un cercle autour de l'assistance. Ce fut un moment privilégié où, tous en chœur, nous avons chanté l'« Adeste fideles » et le « Douce Nuit » ; nous avons formé une immense chorale, c'était superbe ! Voilà donc une bonne façon de bien commencer l'année en ayant fait le plein d'émotion et de solidarité. Merci à ces chœurs de nous avoir transmis leur passion !

CR

## Une crèche riche et originale

Jean-Michel Ludecke, ingénieur EPFL domicilié à l'Impasse du Jura, est un homme de talent. Le public a pu admirer ses œuvres à la Maison communale à l'occasion des expositions organisées par la Commission des affaires culturelles. Et depuis de nombreuses années, il parachève une crèche remarquable. Les santons, dans un milieu où la végétation et l'habitat fleurissent bon la Provence, évoquent la vie artisanale, le marché, la pêche, autour d'une Sainte Famille traditionnelle. Ajoutons que Jean-Michel Ludecke, à part ses œuvres iconographiques et «sa» crèche, réalise des maquettes d'une remarquable précision.

JMB



## Félicitations à notre artiste Ulla Pelle !

Que d'imagination dans les deux crèches exposées au temps de Noël 2012 par Ulla Pelle non loin de la collégiale d'Estavayer-le-Lac ! Ulla est maintenant bien connue à Avry, pour toutes ses créations semillantes d'imagination. L'une des crèches d'Estavayer, inspirée des contes féeriques de son pays, la Suède, présente du jamais vu : l'âne et le bœuf sont métamorphosés en escargot et ver de terre. Et Jésus est né dans un chou ! Chaque personnage - tous sont en terre cuite - mériterait des commentaires. Demandez-les à notre artiste, poétesse à l'imagination créatrice toujours bouillonnante. Quant à la seconde crèche, encore du jamais vu ! Un ange projette des étoiles vers la Sainte Famille. Singularité : les personnages de celle-ci sont suspendus. L'inspiration a pour origine d'anciennes tuiles décorées découvertes en Italie. Bravo à Ulla pour son art de s'éloigner des sentiers battus !

JMB



## Concert de l'Epiphanie à la chapelle d'Avry

Le traditionnel concert de l'Epiphanie s'est déroulé le samedi 5 janvier 2013 dans la chapelle d'Avry. Une soixantaine de personnes sont venues applaudir la performance de quatre musiciens invités par la Commission des affaires culturelles. Le quartet était composé de Bénédicte Wodey, Marc Pauchard, Sarah Dentler et Claire Piganiol. Les trois premiers se sont illustrés en jouant de la flûte à bec et la dernière en alternant flûte à bec et harpe moderne. Le programme du concert indiquait un voyage dans le temps et à travers le monde. Les jeunes artistes, ayant tous fait ou faisant encore leurs classes à la Schola cantorum Basiliensis ont interprété des morceaux tantôt graves tantôt entraînants s'échelonnant sur une période allant du 17ème au 20ème siècle.

La soirée s'est achevée avec le traditionnel verre de l'amitié servi au salon Vesdun.

Rendez-vous en 2014, au prochain concert de l'Epiphanie !

JBG

## Le camp de ski 2013 de l'école primaire d'Avry : une réussite



Comme depuis plusieurs années, c'est le Grand Hôtel du Val Ferret, à la Fouly, qui a hébergé les élèves de la troisième à la sixième année pour le camp de ski 2013. Celui-ci a eu lieu du 4 au 8 février et 105 élèves y ont

participé. Des pistes idéales, une température agréable malgré un soleil souvent absent, et une organisation excellente aux dires de Michel Fiora, directeur de l'Hôtel et cuisinier apprécié. Celui-ci, année après année, assure qu'il se réjouit d'accueillir le camp d'Avry.

Tout le corps enseignant a collaboré à la préparation du camp et s'est investi durant toute la semaine. Céline Curty s'est chargée du recrutement des nombreux moniteurs.

Des membres de la Commission scolaire, dont la présidente Pauline de Chambrier, se sont rendus à La Fouly le mercredi 6 février. Ils ont constaté que tout se déroulait bien, mises à part les premières attaques de la grippe. La maladie a obligé trois écoliers à regagner leur domicile plus tôt que prévu.

Deux mots sur quelques caractéristiques du camp 2013. Un après-midi fut réservé à une initiation au ski de fond - pour ceux et celles qui le souhaitent - avec André Challande, le papa de Stéphane. Un concours de slalom avec classement a également eu lieu. Et chaque soirée avait ses attractions : un film, la soirée «casino» avec jeux de société, le ski nocturne, la soirée disco.

Grâce à la compréhension et à l'aide matérielle des autorités locales, grâce à une bonne organisation et à une surveillance sérieuse, grâce enfin au concours des parents qui sauront ne pas dramatiser d'inévitables incidents mineurs, le camp

de ski - aux multiples aspects bénéfiques - pourra se renouveler ces prochaines années.

JMB

## Merci au Service de la voirie !

Que de travail en cette année 2013 pour dégager routes et trottoirs, tant la neige est tombée régulièrement! Et parfois en abondance, comme dans la nuit du 11 au 12 février. Merci à Frédéric, Christian et Gérard qui, de bon matin, ont déneigé et salé routes et chemins, à la satisfaction générale.



JMB

## Questions pour un champion



Serge Chappatte habite une maison moderne à Avry, fraîchement construite, d'allure chaleureuse et branchée, bref une maison qui reflète bien la personnalité de son occupant. Il a toujours aimé les défis : vers l'âge de 18 ans déjà, il a participé pour la première fois à l'émission « Echec et Mat », jeu sur la culture générale. Grâce aux gains qu'il a remportés, il a pu payer ses études gymnasiales.

Natif de la Chaux-de-Fonds, il a fait des études d'économie à Neuchâtel, puis est entré à la Direction du Développement et de la Coopération suisse (DDC). Il a beaucoup voyagé : en Asie, en Afrique, en Amérique latine... Le travail a occupé

une grande partie de son temps mais, depuis quelques années, il vit une retraite sereine et féconde. A côté d'œuvres humanitaires dont il continue à s'occuper, il se consacre à la lecture et garde intacte une insatiable curiosité. Vu son engouement pour tout ce qui touche la culture, rien d'étonnant qu'il ait eu envie de participer à la populaire émission française « Questions pour un champion ».

### Qualifications

Afin de réaliser un de ses rêves, il tente donc sa chance et s'inscrit. Il réussit la première épreuve – une quarantaine de questions- et se qualifie pour l'émission.

Il garde un excellent souvenir, tant de l'équipe sympathique des animateurs que de la prestation elle-même, où il gagne deux fois avant de devoir s'incliner.

Et maintenant ? Il nous apprend qu'il a été contacté pour prendre part à une nouvelle émission « Questions pour un super champion ». Que lui souhaiter sinon bonne chance et une curiosité toujours aussi vive ?

CR



# André ROSSIER maraîcher



Label de L'Union maraîchère suisse  
Suisse Garantie

1754 CORJOLENS  
026/470 28 38

Vente de légumes et fruits de saison.  
**Marché le vendredi de 8h15 à 9h15**  
Rte de la Côte 19 à Avry

# Pierre de Feu SA



Taille de pierre, rénovation de façades, poêles et cheminées  
Rte de l'Industrie 16 • 1754 Avry-Rosé • Tél. 026 470 29 00 • Fax 026 470 29 15  
[www.pierrefeu.com](http://www.pierrefeu.com) E-mail [contact@pierrefeu.com](mailto:contact@pierrefeu.com)



**Vitrerie – Glaserei**  
RÉPARATION – MIROIR

Tél. 026 424 88 65  
Fax 026 424 88 66  
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a  
1753 Matran  
[wernerwyss@gmail.com](mailto:wernerwyss@gmail.com)



«L'artisan qui met du plaisir  
dans votre assiette»

Rte de la Glâne 117  
1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 402 14 58  
[www.traiteur-robatel.ch](http://www.traiteur-robatel.ch)

# ESPACE ELLE & LUI

La beauté & le bien-être  
au féminin masculin

Silvie Bussard | Diplômée pédicure et maquillage permanent  
Alexandra Joye | Esthéticienne diplômée

Avry-Bourg 24 | 1754 Avry-sur-Matran | Tél. +41 (0)26 470 04 51 | [www.espace-elle-et-lui.ch](http://www.espace-elle-et-lui.ch)

*Faisons connaissance*

### Une athlète du village aux jeux olympiques



Vous ne le savez peut-être pas, mais une membre d'une société du village a déjà participé à deux épreuves de Jeux Olympiques. Annik Marguet, active au sein de la société de tir de Rosé, a commencé à pratiquer son sport en famille. Aussi loin qu'elle s'en souvienne les samedis étaient rythmés par les compétitions de tir de ses sœurs et de ses parents. C'est donc tout naturellement qu'elle s'est aussi mise à appuyer sur la détente. Avec un certain succès puisqu'elle a été du voyage à Pékin en 2008 et à Londres en 2012 au sein de la délégation suisse.

En Chine, pour ses premiers Jeux Olympiques, Annik avait participé à l'épreuve de tir à la carabine 3 positions et au tir à 10 mètres. Après les qualifications, elle s'était classée aux 25<sup>ème</sup> et 33<sup>ème</sup> rangs, résultat insuffisant pour se hisser en finale. Dans la capitale britannique, elle a aussi malheureusement échoué dès les qualifications des deux épreuves auxquelles elle a participé, se classant 38<sup>ème</sup> sur 56 au tir à 10m et 40<sup>ème</sup> sur 46 au tir à la carabine 3 positions à 50m. Ses résultats ne l'ont pas satisfaite mais elle gardera néanmoins un souvenir positif des Jeux. Les infrastructures y sont de très bonne qualité et l'ambiance est au rendez-vous. Le contact avec les athlètes d'autres nations a été plus riche à Pékin qu'à Londres et la formidable cérémonie de clôture dans le stade du Nid d'oiseau restera à jamais gravée dans sa mémoire.

Son plus haut fait d'armes au niveau international reste sa médaille de bronze obtenue aux championnats du monde de Munich en 2010. Annik

a également remporté 8 titres de championne suisse dans les catégories à 10m et à 50m.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'Annik mène parallèlement une activité professionnelle de laborantine. Dès mai 2011, elle a toutefois pu bénéficier d'un horaire aménagé pour lui permettre de préparer au mieux les Jeux de Londres. La charge d'entraînement pour un tel événement est de 12 à 25 heures de tir par semaine, plus le sport nécessaire à l'entretien de la condition physique.

Quant à la question de l'avenir, Annik ne veut pas se fixer d'objectifs trop stricts. Une chose est cependant certaine, elle continuera à viser dans le mille en 2013 et en 2014.

pour plus d'infos : [www.annik-shooting.ch](http://www.annik-shooting.ch)

JBG

### *Chronique historique*

### Un conseiller d'Etat originaire d'Avry-sur-Matran

Parmi les noms des familles ressortissantes d'Avry figure celui de Chatton. Cette famille a d'autres origines encore : Belfaux, La Corbaz, Ecuwillens, Montévraz, Romont, St-Ours, Tavel... Deux Chatton originaires d'Avry ont connu la célébrité à des titres, disons... opposés. Le premier, Etienne Chatton, fut l'ultime Fribourgeois guillotiné, le 2 août 1902. Il avait tué une jeune fille de Neyruz, Louise Mettraux, âgée de 17 ans. *Avryzoom* avait relaté dans le détail - avant d'autres médias qui en ont rappelé les péripéties - ce que l'on a appelé durant de longues années « le crime de Neyruz ».

Et le second, Romain Chatton, a connu contrairement à son homonyme un parcours remarquable. Les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1942, les *Liberté* des 8, 9 et 11 janvier 1941 présentent longuement la carrière, puis les obsèques solennelles de Romain Chatton. Parallèlement à la bourgeoisie d'Avry, il détenait encore celle de Romont.

## Curriculum de Romain Chatton



Un résumé de sa vie est présenté sur une notice manuscrite aux Archives de l'Etat de Fribourg et dans le DHS (dictionnaire historique de la Suisse). Né le 6 juillet 1876, Romain Chatton est décédé le 7 janvier 1941. Fils d'Isidore, notaire, ancien syndic de Romont, il s'est formé au collège

St-Michel et à l'Université. Licencié en droit en 1900, il est nommé greffier substitut du tribunal de la Glâne de 1900 à 1903. Notaire de 1903 à 1909, il sera ensuite président du tribunal de la Glâne de 1909 à 1919. Parallèlement à ces activités, il dirige le dicastère des écoles au sein du Conseil communal de Romont dès 1903. Nommé syndic de Romont, il assume la responsabilité des finances communales de 1907 à 1911. Devenu député en 1916, il se fait connaître sur le plan cantonal. Couronnement de sa carrière, il devient conseiller d'Etat le 23 décembre 1919. Il figure parmi les derniers conseillers d'Etat nommés par le Grand Conseil. Dès 1921, les membres du gouvernement seront élus par le peuple. A Romain Chatton échoit la direction du Département cantonal des finances, en remplacement de Jean-Marie Musy devenu conseiller fédéral. Il conservera la haute main sur les finances fribourgeoises de 1919 à son décès en 1941. Il fut en plus président du Conseil d'administration des chemins de fer de la Gruyère, vice-président de la Banque de l'Etat, membre de plusieurs conseils d'administration dont celui des Entreprises électriques, de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet, des Salines de Neuhausen, de la Loterie romande...

### Directeur des finances cantonales dans une période difficile

De 1920 à 1940, la Suisse et plus particulièrement certains cantons dont Fribourg ont connu de graves périodes de crise. Après l'essor économique de l'immédiat après-guerre, la conjoncture a changé

du tout au tout en 1921-1922. Quelque 67 000 personnes en moyenne annuelle sont au chômage. La Confédération et les cantons dépensent environ 500 millions pour la défense de l'emploi, l'aide aux chômeurs et le soutien à certaines branches industrielles. Mais, comme le rappelle *Clotexte* sur internet dans le chapitre *La Suisse entre deux guerres*, une politique sociale plus poussée, par exemple l'introduction d'une assurance-chômage ou une loi fédérale pour une réglementation générale des conditions de travail, se heurte à la résistance de l'industrie et de l'artisanat.

Les biographes de Romain Chatton - dont son ancien collègue au Conseil d'Etat Victor Buchs dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1942 - se plaisent à relever les qualités du successeur de Jean-Marie Musy au Conseil d'Etat. Dès son entrée au gouvernement cantonal, il eut comme première préoccupation de **subordonner autant que possible toute dépense nouvelle à une nouvelle recette**. Il expliquait au Grand Conseil, en termes nets et concis, sa manière de voir. Il avait le devoir souvent ingrat de refréner les velléités trop prodigues.

### Quelques-uns des hauts faits de Romain Chatton

Il eut la mission délicate, le 4 mai 1923, de présenter au Grand Conseil **la loi sur la diminution de 5 % des traitements et salaires des fonctionnaires et employés d'Etat**. Il s'était imposé cette tâche pour diminuer le déficit budgétaire. Dans le rapport d'entrée en matière, il releva avec tact les qualités des fonctionnaires et combien il était difficile, vu la situation financière du canton, de porter atteinte à leurs salaires. Docile, voire servile et affichant le respect dû à l'autorité imposé en ces temps-là où l'on pouvait presque parler de pensée unique, le personnel de l'Etat renonça à toute grève de protestation... L'économie réalisée fut de 282 000 fr. annuellement. Les jetons de présence des membres du Grand Conseil furent également réduits.

L'article nécrologique paru dans *La Liberté* témoigne du savoir-faire de Romain Chatton dans son souci d'amélioration des finances cantonales. S'il avait le souci des détails de l'administration, M. Chatton se mouvait avec sûreté dans les détours plus compliqués des emprunts, des opérations

financières de large envergure. Il réussit plusieurs conversions d'emprunts, qui laissèrent un bénéfice appréciable à la caisse de l'Etat. Ainsi, en mai 1929, il proposait au Grand Conseil la conversion de l'emprunt de 20 millions effectué en 1919, en l'abaissant du taux de 5 % à 4¾ %. C'est au total une amélioration budgétaire de 75 000 fr. qui fut ainsi réalisée. Une plus brillante opération fut celle de 1938, convertissant cet emprunt de 1929 en diminuant de nouveau son taux, ramené à 3 %.

Une de ses plus belles opérations financières - écrit Victor Buchs dans les *Nouvelles Etrennes fribourgeoises* de 1942 - fut le rachat du fameux emprunt en francs français, effectué au moment de la chute du change français, qui rapporta à l'Etat plus de 10 millions. Ce montant a servi notamment à couvrir les grosses dépenses faites pour la construction des ponts de Pérolles et de Zaehringen, réalisée en 1922 et en 1924.

### Des obsèques imposantes

Après deux semaines de maladie seulement, le conseiller d'Etat Chatton mourut le 7 janvier 1941. Le vendredi 10 janvier eurent lieu de solennelles obsèques, avec un cortège formé de 35 groupes et comprenant les autorités cantonales religieuses et civiles, les représentants des Conseils d'Etat de divers cantons suisses, des tribunaux, de l'armée avec des officiers généraux, de diverses sociétés dont *La Landwehr* et *La Concordia*, des sections des étudiants suisses avec bannières, les représentants de toutes les écoles supérieures du canton... Le cortège a parcouru une partie de la ville, de Gambach à Beauregard, et par la rue de Lausanne jusqu'à la cathédrale, où eut lieu l'office funèbre en présence de Mgr Besson. L'abbé Bovet dirigeait le chœur de la cathédrale renforcé par les séminaristes. Le corbillard s'en alla ensuite vers Romont où eurent lieu des dernières cérémonies avant l'inhumation au cimetière de la ville. Tout au long du trajet, les cloches de chacune des églises des villages où passait le convoi funèbre ont sonné à toute volée en signe de dernier adieu au magistrat.

L'article de *La Liberté* consacré aux funérailles de Romain Chatton précisait que le deuil était conduit par son beau-fils le docteur André Girardin, de Romont, accompagné des frères du défunt dont l'un

était curé d'Estavayer-le-Gibloux. Le nom d'André Girardin a évoqué des souvenirs chez le soussigné. Alors qu'il était étudiant au pensionnat Saint-Charles à Romont, la nouvelle du décès tragique du docteur Girardin a profondément ému tous les Romontois. Capitaine médecin, André Girardin accomplissait un cours de répétition lorsqu'une balle partie par mégarde d'un pistolet que l'on graissait lui donna la mort. Agé de 37 ans, il était le papa de quatre jeunes enfants. Ses funérailles eurent lieu à Romont le 12 mai 1947.

JMB

### Chronique historique

### Fragment d'Histoire : Carême

Anne-Marie Yerly-Quartenoud, de Treyvaux, est l'une des patoisantes les plus renommées du canton de Fribourg. Poétesse, auteure, traductrice, animatrice, elle collabore aussi au journal *La Gruyère*, où ses savoureux *Deché-delé* - « de-ci de-là » - sont souvent des épisodes de notre histoire récente. Le 16 février 2013, elle publiait dans *La Gruyère* « *Karêma* », rappel de ce qu'était le Carême jadis.

### Traduction non littéraire

Nous voici donc en carême. Il a commencé par le mercredi des cendres. Il n'y a plus tellement d'endroits où a lieu la bénédiction des cendres. Il faut vivre avec son temps...

Février était chargé de bénédictions de toutes sortes, dans le vieux temps. Le deux, à la Chandeleur, on bénissait les cierges ; ces cierges qu'il fallait allumer quand l'orage menaçait, ou bien que l'on plaçait près des morts qui étaient « sur le banc ». Le trois, à la Saint-Blaise, on bénissait les cous. A la Sainte-Agathe, on portait à bénir les petits pains qui préservaient du feu ; on en mangeait et puis on gardait le « cugignon » (le bout arrondi du pain) dans la garde-robe jusqu'à l'année suivante.

Le mardi de carnaval, c'était pas rien. Il faut dire que c'était le dernier jour où il était permis de manger de la viande. Plus rien jusqu'à Pâques ! Alors, on en mangeait à se rendre malade. A minuit, la patronne cachait le reste, peut-être à la cave, on n'avait pas de congélateur. Chez les pauvres gens, c'était vite fait : ils n'avaient pas souvent de la viande et faisaient carême toute l'année. Et les enfants : plus un bonbon, plus un chocolat ! Il fallait cacher tout ça dans une boîte, au fond d'un tiroir. Mais on était encore plus attirés que d'habitude. Pour les parents, c'était pareil, toute la durée du carême, pas question de « faire son devoir », tout le monde dormait à l'Hôtel du « Kuveri ». Imaginez-vous un peu comment Pâques se fêtait

#### Notes :

- Les morts étaient « sur le banc ». Les morgues n'existaient pas ; les défunts restaient à leur domicile jusqu'à l'enterrement. On dit que le défunt était « sur le banc ». En réalité, le corps était déposé sur une table. Il était veillé jour et nuit.
- On laisse le soin aux lecteurs de traduire le nom de l'hôtel. Un indice : *veri* signifie tourné...
- Les petits pains de sainte Agathe (3<sup>e</sup> siècle) rappellent les seins de la martyre qui furent arrachés avec des tenailles.

JMB



## DECHÉ-DELÉ

### Karêma

Inke-no don in Karêma. L'a keminhyi pè le demikro di hyindrè.  
L'i a pâ-mé tan dè j'indrè yô i fan la bènèdikchyon di hyindrè.  
Fô vivre avu chon tin.

Fèvrè irè tsèrdji dè bènèdikchyon dè totè chouàrtè, din le viyo tin. Le dou, la Tsandèlaja, i bènechan lè hyèrdzo; hou hyèrdzo ke fayi inprindre kan l'orâdzo menachivè ou bin k'on betâvè pri di mouâ k'iran «chu le Ban». Le trè, chin Biéjo, i bènechan lè kou. A la chint'Adyèta, lè piti pan ke prèjèrvâvan dou fu, on lè portâvè a bènè, no j'in medjivan on tro pu no vouèrdâvan le kujinyon din le gârda-roba tantyè l'an d'apri.

Le demâ dè Kamintran irè pâ rin. Fô dre k'irè le dèri dzoua yô k'irè pèrmi dè medji de la tsè. Rin-mé tantyè a Pâtyè! Adon n'in medji- van a pou pri a chè fère malâdo. A la mi-né, la patrena katyivè le richto, poutithre a la kâva, n'o j'avan rin dè dzalèrè. Vè lè pourè dzin, irè onko vuto fè, l'avan pâ chovin la tsè, fajan Karêma gayâ to l'an. Pu adon lè j'infan: pâ-rè on bonbon, pâ-rè on chokolâ. Fayi to chin katyi din na bouèthe, ou fon d'on terin. On irè onko pye ateri tyè dè kothema. Po lè parin, irè parè, dou tin de la Karêma, pâ tyachon dè «fère chon dèvè»; to le mondo dremechè a l'Ôtèle dou Kuveri.

Moujâdè on bokon kemin lè Pâtyè chè fithâvan!

ANNE MARIE YERLY



Installations chauffages  
Installations sanitaires  
Adduction d'eau  
Service de réparation



## ENTREPRISE CHAVAILLAZ & Cie S.A.

Rte de Matran 45

1725 Posieux

Tél: 026 411 28 24

Fax: 026 411 40 00



### HONDA

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

### GARAGE J-M VONLANTHEN

**TEL 026 470 19 17**

Route de Fribourg 16 – 1754 Avry

**FAX 026 470 26 77**

Réparations et entretien toutes marques – Vente véhicules neufs et occasions

Préparations pour expertise – Essence et Diesel à prix discount

*La force de l'expérience*

**vilarel**  
SA Constructions

Avry-Bourg 8A  
Avry-sur-Matran  
079 947 39 40  
[www.vilarel.ch](http://www.vilarel.ch)

## SPECTACLES ET MANIFESTATIONS

### Agenda des manifestations culturelles d'Avry – 2013

Afin de permettre à tout un chacun de se réserver quelques soirées-plaisir dans sa commune, voici les différentes manifestations que la Commission culturelle va d'ores et déjà mettre sur pied pour animer et alimenter la vie associative régionale en cette année 2013.

#### MARS 23

*Coup de balai !*

09h00 rendez-vous au centre des loisirs – café croissants

09h30 départ ramassage des déchets sauvages

12h00 Retour au centre des loisirs – repas convivial selon les caprices de Dame Météo

14h00 Création à partir des déchets trouvés...déco poubelle

#### MAI 16-19

*Giron des Musiques selon programme de la société organisatrice*

#### MAI 25

*Journée du patrimoine et parcours surprise*

14h00 rendez-vous devant la maison communale

#### MAI 26

*Messe de la Trinité suivie du verre de l'amitié à la maison communale*

#### JUIN 7

*Cirque toamême*

18h30 selon les habituelles surprises de Dame Météo, cour de l'école ou salle de gym !

#### JUIN 8

*Sentier botanique inauguration hôtel des insectes*

11h00 rendez-vous à l'entrée du sentier,

découverte de l'hôtel des insectes

12h00 Apéro et collation selon les humeurs de Dame Météo

#### JUIN 22

*20h00 à l'amphithéâtre ou sous le préau - Concert d'été avec Covys' Garden*

Après concert : apéro dînatoire nocturne en harmonie avec Dame Météo

#### AOÛT 1er

*Fête nationale à Avry avec la participation de la Jeunesse au préau de l'école*

Dès 17h30 et selon les désirs de Dame Météo apéro-discours- repas-danse et feux !

#### AOÛT 16

*RFI danse et folklore du monde*

20h00 Salle de spectacle du CO d'Avry

Avec la participation de 2 groupes pour une soirée de découvertes et de plaisir garanti

#### OCTOBRE 4

*20h00 Concert du guitariste Pietro Nobile dans la salle du CO D'Avry*

Entrée gratuite

*D'autres manifestations sont susceptibles de se greffer sur ce programme. Elles vous seront communiquées par un tout-ménage ou une annonce sur le site de la commune.*

### Chœur « le Muguet », concert

Le chœur « le Muguet » d'Avry, le chœur « Saint-Julien » de Matran et le chœur « La Caecilia du Rosaire » de Courtepin vous invitent à un concert de printemps. Il aura lieu

**le vendredi 22 mars 2013 à 20h15**

à l'aula du CO d'Avry.

Une autre représentation sera donnée

le samedi 23 mars à 20h15 à la salle Festisport de Courtepin. Vous aurez le plaisir de découvrir une petite suite pour chœur mixte, soprano et ténor solo : « Les apprentis amoureux », texte de Julien Chavaz et musique de Jérôme Kuhn. Nous nous réjouissons de vous rencontrer nombreux.



En mai 2013, le 28e Giron des musiques de la Sarine se déroulera à Avry-sur-Matran. Cette fête, manifestation importante de la vie fribourgeoise, attire des milliers de spectateurs et d'auditeurs.

De plus, en 2013 cette fête sera double pour notre société de musique, l'Avenir d'Avry-Matran, puisque nous allons célébrer ses 100 ans d'existence ! Preuve, s'il en faut, que la musique est bien ancrée dans les cœurs des Fribourgeois !

Notre manifestation a reçu le soutien des communes d'Avry et de Matran et de nombreux sponsors que nous remercions sincèrement. Mais pour mettre sur pied un tel événement, le comité d'organisation a aussi besoin de votre participation ! Venez donc rejoindre les bénévoles en vous inscrivant au moyen du formulaire publié dans cette édition ou simplement en vous annonçant sur le site internet de la fête, à l'adresse :

[www.gironmusiques2013.ch](http://www.gironmusiques2013.ch)

Merci d'avance et rendez-vous, dans tous les cas, pour la fête !

### Programme de la fête :

#### Samedi 11.05.2013

20h00 Loto du centenaire, Fr. 15'000.-- de lots

#### Jeudi 16.05.2013

18h00 Ouverture des festivités

20h00 Loto, Fr. 15'000.-- de lots

#### Vendredi 17.05.2013

17h00 Ouverture des festivités

20h30 Concert Sonalp

22h30 Bal avec Eric Schmitt

#### Samedi 18.05.2013

07h30 Accueil des sociétés

09h00 - 18h00 Concours des sociétés

10h30 - 19h00 Concert en cantine par les sociétés

20h15 Concert de gala -

Ensemble de Cuivres valaisan

22h30 Bal avec Eric Schmitt

#### Dimanche 19.05.2013

08h00 Accueil des sociétés

09h00 - 11h30 Concours de marche

11h30 Concert apéritif - Réception VIP

12h00 Partie officielle + banquet

14h30 Cortège

17h00 Cérémonie finale, résultats, tombola

18h00 Bal avec Eric Schmitt

\* \* \* Santé Bonheur \* \* \*

# Formulaire d'inscription Bénévoles

Nom / Prénom \_\_\_\_\_ Année de naissance \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_  
 NPA / Localité \_\_\_\_\_  
 Téléphone(s) Fixe \_\_\_\_\_ Mobile \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_ Taille du T-shirt : ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL

## Merci d'indiquer vos disponibilités

**A) Montage** ☐ 4 mai (8h – 17h) ☐ 6 mai (18h – 22h) ☐ 7 mai (18h – 22h) ☐ 8 mai (18h – 22h)  
☐ 9 mai (18h – 22h) ☐ 10 mai (18h – 22h) ☐ 11 mai (8h – 17h) ☐ 13 mai (18h – 22h)  
☐ 14 mai (18h – 22h) ☐ 15 mai (18h – 22h)

## B) Durant la fête

Cochez pour chaque jour, l(es) horaire(s) disponible(s) ainsi que vos préférences (plusieurs).

|                 |                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                          |
|-----------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Samedi 11 mai   | <input type="checkbox"/> 16h – 24h                                                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/> Loto du centenaire                                                                                                                                                           |                                                                                                                                                                                                                          |
| Jeudi 16 mai    | <input type="checkbox"/> 15h – 19h30<br><input type="checkbox"/> 19h – 23h30                                                                                                                         | <input type="checkbox"/> Mise en place<br><input type="checkbox"/> Loto<br><input type="checkbox"/> Parking<br><input type="checkbox"/> Ravitaillement<br><input type="checkbox"/> Tombola            | <input type="checkbox"/> Snack<br><input type="checkbox"/> Service cantine<br><input type="checkbox"/> Service comptoir<br><input type="checkbox"/> Service tonnelle / Bar                                               |
| Vendredi 17 mai | <input type="checkbox"/> 07h – 11h30<br><input type="checkbox"/> 11h – 15h30<br><input type="checkbox"/> 15h – 19h30<br><input type="checkbox"/> 19h – 23h30<br><input type="checkbox"/> 23h – 03h30 | <input type="checkbox"/> Nettoyage (6h – 9h)<br><input type="checkbox"/> Nettoyage<br><input type="checkbox"/> Parking<br><input type="checkbox"/> Ravitaillement<br><input type="checkbox"/> Tombola | <input type="checkbox"/> Cuisine / Snack<br><input type="checkbox"/> Service cantine<br><input type="checkbox"/> Service comptoir<br><input type="checkbox"/> Service tonnelle / Bar                                     |
| Samedi 18 mai   | <input type="checkbox"/> 07h – 11h30<br><input type="checkbox"/> 11h – 15h30<br><input type="checkbox"/> 15h – 19h30<br><input type="checkbox"/> 19h – 23h30<br><input type="checkbox"/> 23h – 03h30 | <input type="checkbox"/> Nettoyage (6h – 9h)<br><input type="checkbox"/> Nettoyage<br><input type="checkbox"/> Parking<br><input type="checkbox"/> Ravitaillement<br><input type="checkbox"/> Tombola | <input type="checkbox"/> Cuisine / Snack<br><input type="checkbox"/> Service cantine<br><input type="checkbox"/> Service comptoir<br><input type="checkbox"/> Service tonnelle / Bar                                     |
| Dimanche 19 mai | <input type="checkbox"/> 07h – 11h30<br><input type="checkbox"/> 11h – 15h30<br><input type="checkbox"/> 15h – 19h30<br><input type="checkbox"/> 19h – 23h30<br><input type="checkbox"/> 23h – 03h30 | <input type="checkbox"/> Nettoyage (6h – 9h)<br><input type="checkbox"/> Nettoyage<br><input type="checkbox"/> Parking<br><input type="checkbox"/> Ravitaillement<br><input type="checkbox"/> Tombola | <input type="checkbox"/> Cuisine / Snack<br><input type="checkbox"/> Service cantine<br><input type="checkbox"/> Service comptoir<br><input type="checkbox"/> Service tonnelle / Bar<br><input type="checkbox"/> Cortège |

Remarques : \_\_\_\_\_

Je suis disposé(e) à travailler plusieurs fois ☐ oui : ☐ la même journée (pas à suivre) ☐ non  
☐ mais des jours différents

**C) Démontage** ☐ 20 mai (8h – 12h) ☐ 20 mai (15h – 20h) ☐ 21 mai (7h – 17h) ☐ 22 mai (18h – 22h)  
☐ 23 mai (18h – 22h) ☐ 24 mai (18h – 22h) ☐ 25 mai (8h – 17h)

**Remerciement** Je participerai au repas de remerciement du lundi 20 mai 2013 à 12h ☐ oui ☐ non

A retourner à : **Xavier Tinguely, Route des Arbognes 50, 1757 Noréaz** ou [benevoles@gironmusiques2013.ch](mailto:benevoles@gironmusiques2013.ch)  
 Vous pouvez également remplir le formulaire en ligne sur notre site : [www.gironmusiques2013.ch](http://www.gironmusiques2013.ch)

Merci pour votre engagement !

# Le centre du poêle et de la cheminée

EXPOSITION PERMANENTE  
+ DE 60 MODÈLES  
EXPOSÉS



**CHEMINÉES : PALAZZETTI - FREI**  
**POÊLES : HASE - ATTIKA - AUSTROFLAMM**

**J. Schori** POÊLES  
CHÉMINÉES  
CONDUITS DE FUMÉE

Cheminées & Canaux SA  
1763 Granges-Paccot / Fribourg - Tél. 026 460 55 40  
[www.schori-cheminees.ch](http://www.schori-cheminees.ch)

## Voyage en Soi

Cabinet de Thérapie

- Psychothérapie
- Soutien individuel
- Consultation de couple
- Cours de communication

Françoise Morier - Tél. 079 608 00 50  
[www.voyage-en-soi.ch](http://www.voyage-en-soi.ch) - Avry

## BUREAU D'ARCHITECTURE ANDRE VONLANTHEN SA

AVRY-BOURG 11 - CP 75  
1754 AVRY-SUR-MATRAN  
Tél. 026 470 20 66  
Fax 026 470 20 68  
[office@vonlanthen-architectes.ch](mailto:office@vonlanthen-architectes.ch)



### Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur  
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7  
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58  
F: +41 26 534 09 85  
Natel: 078 711 86 96

[info@chcelectricite.ch](mailto:info@chcelectricite.ch)

Câblage informatique  
Courant faible, Sécurité  
Paratonnerre, Contrôle  
Dépannage



Service après-vente de qualité.  
Un accueil chaleureux



Une visite s'impose !



Gestion globale des matières  
recyclables et des déchets

[www.srsrecycling.ch](http://www.srsrecycling.ch)



1700 Fribourg

Rte de Bertigny 17

Tel. 026 429 08 20

Fax 026 429 08 22

### Colonie d'Avry

Une fois de plus, il est à nouveau temps de s'inscrire pour la colonie. Cette année, nous partons

**du 14 au 20 juillet 2013**  
**au Jurahaus à Fornet-Dessus (JU)**

Comme chaque année, nous accueillerons 45 enfants, de la 1P à la 6P. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Le dimanche 14 juillet, nous allons partir en bus depuis le parking de la gare de Rosé et le trajet du retour sera assuré par vos soins. Plus de renseignements suivront.

Frais de participation :

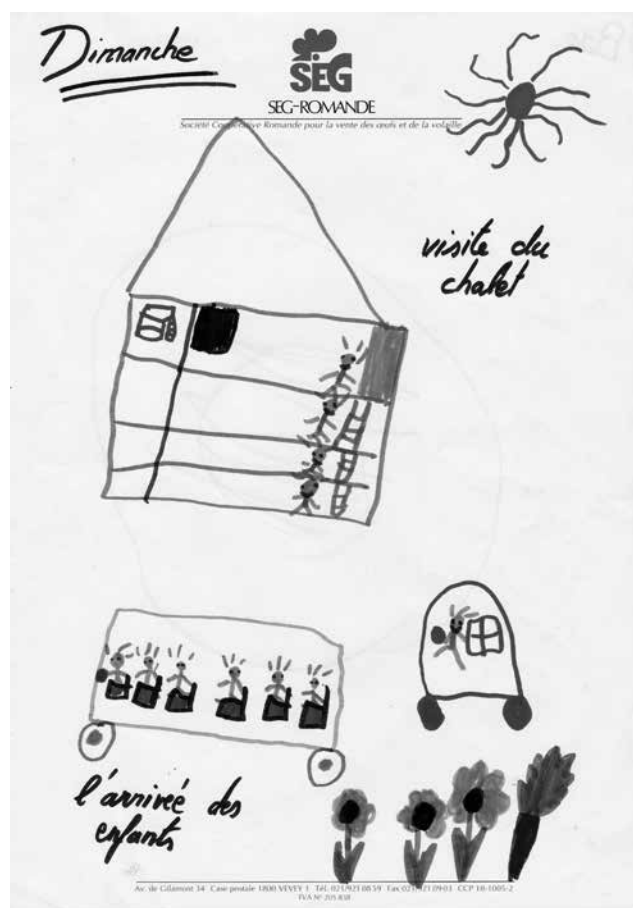
|           |            |
|-----------|------------|
| 1 enfant  | Fr. 120.00 |
| 2 enfants | Fr. 220.00 |
| 3 enfants | Fr. 320.00 |

En cas d'accident et de dommages matériels, l'enfant est assuré par sa propre assurance.

Pour éviter des frais administratifs, nous vous proposons d'envoyer les informations supplémentaires (avec le n° du compte pour le paiement) par courriel. Si vous préférez recevoir les informations par poste, pas de problème: laissez le champ de l'adresse e-mail vide.

Nous sommes à votre disposition pour toute autre question.

|                                                                                                                                               |                   |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Monique Hauser                                                                                                                                | Valérie Sciboz    |
| Rte des Fontanettes 26                                                                                                                        | Imp. des Agges 26 |
| 1754 Avry                                                                                                                                     | 1754 Avry         |
| 026/ 470 17 84                                                                                                                                | 026/470 24 42     |
| <a href="mailto:moniquehauser@bluewin.ch">moniquehauser@bluewin.ch</a> <a href="mailto:valeriesciboz@bluewin.ch">valeriesciboz@bluewin.ch</a> |                   |



A bientôt pour une semaine inoubliable dans la joie et la bonne humeur !

## INFORMATIONS ET DIVERS

### Bulletin d'inscription définitive

A retourner à l'adresse suivante :

Monique Hauser, rte des Fontanettes 26, 1754 Avry

(ou par mail : [moniquehauser@bluewin.ch](mailto:moniquehauser@bluewin.ch))

Les inscriptions sont à envoyer jusqu'au **15 avril 2013** et seront considérées selon l'ordre d'arrivée des bulletins.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_

Prénoms des parents \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

No tél. privé \_\_\_\_\_

Prof. \_\_\_\_\_

natel \_\_\_\_\_

Adresse e-mail \_\_\_\_\_

Médecin traitant (no tél.) \_\_\_\_\_

Assurance maladie \_\_\_\_\_

Lieu et date : ..... Signature des parents : .....



ASSÈCHEMENT SÀRL

Avry-Bourg 18 – 1754 Avry-sur-Matran

**ASSÈCHEMENT APRÈS DÉGÂT D'EAU  
ASSÈCHEMENT DE CONSTRUCTION  
TOUS PROBLÈMES D'HUMIDITÉ**

SERVICE 24/24 – TÉL. 026 470 06 06 – POUR TOUTE LA SUISSE ROMANDE



**Cédric Guisolan**, conseiller en assurances  
Téléphone 026 347 33 10  
Email [cedric.guisolan@mobi.ch](mailto:cedric.guisolan@mobi.ch)

**Quel est votre prochain objectif ?**

**Protéger ceux que vous aimez.**

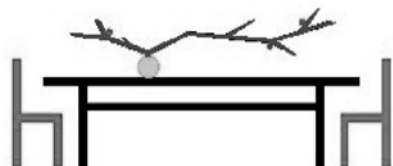
Dans le domaine de l'assurance vie aussi,  
nous avons la solution qui vous convient.

**La Mobilière**

*Assurances & prévoyance*

Agence générale Daniel Charrière  
Bd de Pérolles 5, 1701 Fribourg  
Téléphone 026 347 33 33  
[www.mobifribourg.ch](http://www.mobifribourg.ch)

**Nicolas Pugin**



**Artisan ébéniste**

Réparation Conception Réalisation  
de tout votre mobilier ancien ou moderne  
Avry-Bourg 14 Tél. 026/470 10 87  
[www.ebenisterie.ch](http://www.ebenisterie.ch)



**N. Cosentino Carrelages SA**

REVÊTEMENT FAÇADES - POSE MARBRE ET GRANIT

En Fin-Derrey 9 - 1756 Onnens

Adresse postale

Case postale 174

1752 Villars-s-Glâne 1

Natel 079 230 72 90

Tél. 026 470 19 38

Fax 026 470 19 30

**NICODEMO COSENTINO**

[cosentino.n@bluewin.ch](mailto:cosentino.n@bluewin.ch)

<http://www.ncosentinocarrelage.com>

## PETITES ANNONCES

### AvryZoom, prochaine parution

Les sociétés et les personnes qui désirent insérer une communication dans le prochain AvryZoom sont priées de faire parvenir leur texte à l'administration communale ou à l'adresse email [avryzoom@avry.ch](mailto:avryzoom@avry.ch)

jusqu'au 8 avril 2013

**coup de balai** 23 mars 2013

**On balaie avec le Centre de Loisirs**

**Avry-sur-Matran Samedi 23 mars**

Participez au nettoyage du village

09h00  
Rendez-vous au Centre de loisirs – café croissants

09h30  
Départ pour le ramassage des déchets sauvages

12h00  
Retour au Centre de loisirs – repas convivial au gré de Dame Météo

14h00  
Création à partir des déchets trouvés...et déco poubelle

Information : [www.avry.ch](http://www.avry.ch)  
[genevievevenevey@avry.ch](mailto:genevievevenevey@avry.ch)




**UN CINE-CLUB À AVRY**

**Un rendez-vous cinéma mensuel pour Avry? Pourquoi pas!**

Cela ne tient qu'à nous de le concrétiser: choisir les films, fixer les dates, préparer les pop-corns et éteindre les lumières

Pour ceux qui seraient intéressés à y consacrer un peu de temps, contactez:

Jean-Sébastien Terradillos  
tél: 079 422 41 91 | email: [jean-sebastien@terradillos.ch](mailto:jean-sebastien@terradillos.ch)

Pour les autres, retrouvez les dernières infos sur [www.cineclubavry.ch](http://www.cineclubavry.ch)



**SARINA<sup>SA</sup>**  
**cuisine**

Rte de Fribourg 80  
1746 Prez-vers-Noréaz  
Tél. 026 401 20 83  
Fax 026 401 20 86

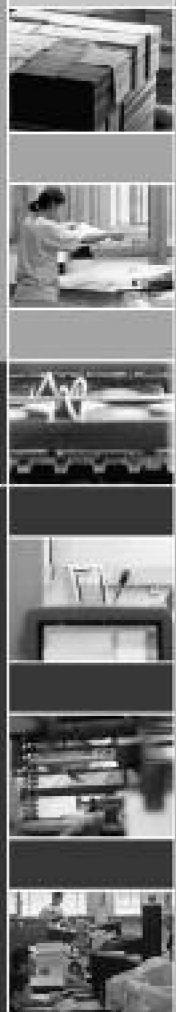
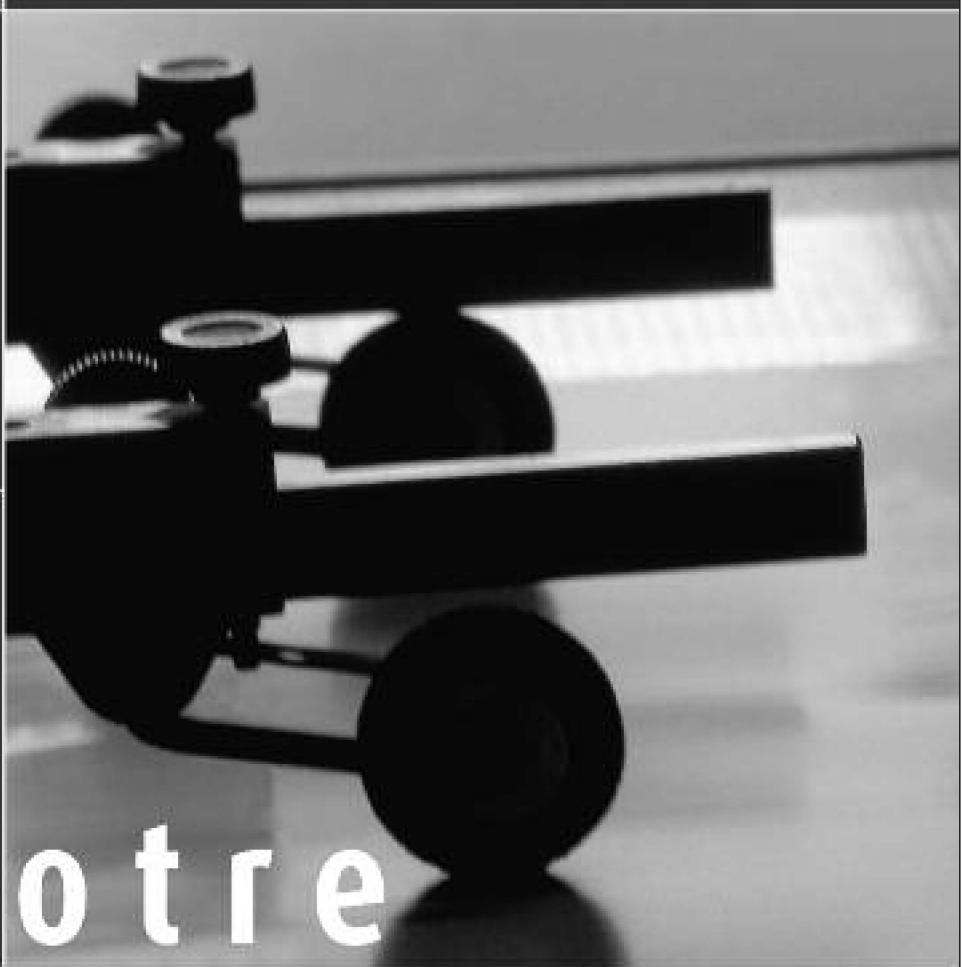
[www.sarina-cuisine.ch](http://www.sarina-cuisine.ch)

## SOCIETES LOCALES

|                              |                                         |                                           |
|------------------------------|-----------------------------------------|-------------------------------------------|
| Amicale des sapeurs pompiers | Joël Martin – tél. 079 509 37 00        | Rte de Seedorf 32 – 1754 Avry             |
| Chœur Mixte Le Muguet        | Chantal Barras – tél. 026 402 39 85     | Ch. des Glycines 10 – 1753 Matran         |
| Club Athlétique de Rosé      | Patrick Rossier – tél. 079 300 57 74    | Bel-Air 24 – 1723 Marly                   |
| Club de Tennis de Table      | Jean-Claude Stritt – tél. 026 470 11 87 | Rte du Covy 39 – 1754 Avry                |
| F.C. Piamont                 | Vincent Stulz – tél. 079 240 46 56      | 1772 Ponthaux                             |
| S.F.G. Gym-Dames             | Denise Sapin – tél. 026 470 15 96       | Imp. des Agges 23 – 1754 Avry             |
| S.F.G. Gym-Volley-Badminton  | J.-Claude Maillard – tél. 026 470 15 02 | Rte de l'Otierdo 35 – 1754 Avry           |
| Soc. de Musique l'Avenir     | Christian Mauron – tél. 026 413 15 09   | En Plan 8 – 1733 Treyvaux                 |
| Soc. de Tir Air Comprimé     | Jacob Schafer – tél. 026 470 16 72      | Rte du Covy 25 – 1754 Avry                |
| Les amis du Petit-Calibre    | André Devaud – tél. 026 475 19 51       | Ch. du Verger 44 – 1752 Villars-sur-Glâne |
| Soc. de Tir 300 m            | Hubert Biemann – tél. 026 411 44 20     | Rte du Levant 19 – 1726 Farvagny          |
| Fit-Bike                     | Jocelyne Magnin – tél. 026 477 17 23    | Rte de la Croix 10 – 1741 Cottens         |
| Unihockey                    | Michel Müller – tél. 026 470 18 45      | Imp. des Préalpes 4 – 1754 Avry           |
| Société Jeunesse             | Jonathan Thierrin - tél. 079 717 00 13  | Rte de Rosé 74 – 1754 Avry                |

**N'oubliez pas de visiter notre site internet : [www.avry.ch](http://www.avry.ch)**





# votre imprimé

Parce que c'est vous,  
parce que c'est elle,  
parce que c'est MTL,  
votre imprimerie.

Route du Petit-Moncor 12 - 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 401 13 13 - Fax 026 401 13 15  
imprimerie@mtlsa.ch - [www.mtlsa.ch](http://www.mtlsa.ch)





*Bus gratuit  
lundi toute la journée  
et mercredi après-midi*



*2000 places  
de parc gratuites*



*Ouvert dès 8h*



*Ouvert vendredi  
jusqu'à 21h*



*Application pour  
smartphone*



*Wifi gratuit dans  
les cafés/restaurants*

**40 ANS**

**1973-2013**



*Du lundi au samedi  
ouvert dès 8h00*